

N° 43

AVRIL
MAI
JUIN
2013

agglo-tours.fr

TOUR(S)PLUS Le MAG

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER :

Énergie, nouvelle compétence d'une agglo en mouvement

12 - La stratégie foncière de Tour(s)plus

16 - Apprenons le tramway

26 - Portrait : Thierry Couderc

La ligne vue du ciel



Voici le tracé du tramway comme vous ne le verrez jamais. Prise d'un ballon captif, la photo montre les rails traversant la nouvelle place ronde de la Tranchée, puis filant vers la Loire à travers l'avenue de la Tranchée. Un effet graphique saisissant qui révèle la transformation de cet ancien carrefour à voitures en véritable place. Au centre de cet espace s'inscrit un cercle de béton blanc que traversent les voies. Tout autour de la place qui sera bordée de 43 tilleuls en rideau et d'une piste cyclable, des contre-allées permettront d'accéder aux commerces. Touche finale à venir : l'œuvre urbaine de Daniel Buren, des totems rouges qui encadreront le passage de la rame. Au nord, un belvédère surélevé d'1,50 m donnera au promeneur l'impression d'avoir la ville à ses pieds !. (photo réalisée le 9 mars 2013 © CYB' AIR VISION contact@cybervision.com)

Sommaire 43

04 - TRAMWAY

06 - MOBILITÉ

07 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10 - TOURISME

11 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 - HABITAT

14 - TRAVAUX DANS L'AGGLO

15 - SPORT ET CULTURE

16 - LE TOUT IMAGE

La signalisation du tram

18 - DOSSIER

Énergie : nouvelle compétence
d'une agglo en mouvement

26 - PORTRAIT

Thierry Couderc

28 - DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS

34 - À VOTRE SERVICE

Numéro 43 : AVRIL - MAI - JUIN 2013

Magazine d'information

de la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus :

60 avenue Marcel Dassault - BP 651 - 37206 Tours cedex 3

Téléphone 02 47 80 11 11

Directeur de la publication : Jean Germain

Directeur de la rédaction : Catherine Bernard

Rédactrice en chef : Michèle Claveau

Ont participé à ce numéro : Catherine Levesque,

Benoît Piraudeau, Elsa Stewart

Création/conception : HAVAS 360

Impression : IMAYE GRAPHIC

Dépôt légal à parution

Ce numéro a été tiré à 143 000 exemplaires.

Tous droits de reproduction réservés.

Photo de couverture : Léonard de Serres



L'ambition que nous portons pour notre agglomération se décline simplement : créer une métropole dynamique, qui offre des emplois, des logements et des services performants à ses habitants. Voilà pour les grands principes. Dans les faits, cette ambition implique de combiner la mise en œuvre de nombreux projets urbanistiques et économiques avec une vision à plus long terme du développement de notre territoire.

Parmi ces projets, la réalisation de la première ligne de tramway est probablement la plus emblématique. A l'heure où vous lirez ces lignes, la plupart des travaux seront achevés pour faire place aux essais des rames sur l'ensemble de la ligne et à la formation des conducteurs.

Bien sûr, un tel équipement a un coût, dont je précise qu'il n'a entraîné ni augmentation des impôts, ni création d'une taxe additionnelle comme la loi nous l'aurait permis. Lors du dernier Bureau des Maires de l'agglomération, l'ensemble des taux d'imposition – Cotisation Foncière des Entreprises, Taxe d'habitation, Taxe Foncière sur les propriétés non bâties, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – a été maintenu au même niveau pour 2013, comme les années précédentes.

Mais la réponse aux besoins d'aujourd'hui ne doit pas empêcher d'anticiper ceux de demain. C'est l'objet notamment du Schéma de Cohérence Territoriale, un document qui, s'il dépasse largement les frontières de la seule agglomération, reprend ses grands principes de développement : soutien à l'économie de la connaissance, promotion des transports collectifs et doux, développement urbain respectueux des grands équilibres naturels.

Préparer demain, c'est également l'objectif du fonds de portage foncier, qui constitue l'un des nouveaux dispositifs de Tour(s)plus. En achetant des terrains qui serviront aux communes pour construire des logements en cohérence avec sa politique de l'habitat – mixité sociale et fonctionnelle, accessibilité par les transports en commun, sauvegarde des terres agricoles – l'agglomération s'efforce de préserver notre patrimoine commun tout en anticipant l'accueil de nouveaux habitants qui contribueront à son développement futur.

Jean Germain

Président de Tour(s)plus, Sénateur d'Indre et Loire

Bientôt, ils vont nous transporter...

« Ils », se sont les futurs conducteurs du tramway qui, début mars, ont commencé leur apprentissage de la ligne et du matériel. Pour mener une rame à bon port, il faut maîtriser son stress et ne rien laisser au hasard.

Regroupés par 9 dans une salle du tout nouveau Centre de régulation et de maintenance, les apprentis conducteurs écoutent attentivement le formateur. L'un d'entre eux s'essaye à la conduite devant un simulateur (voir photos) tandis que le formateur l'oblige à réagir à toutes les situations en « créant » des scénarios, le

plus souvent « catastrophes » : obstacle, panne, brouillard, coupure de courant, incidents divers. Les autres stagiaires observent et peuvent intervenir, avant d'aller se placer à leur tour derrière le simulateur et son tableau de bord identique à celui du tram. Chaque journée de formation (il y en a 17) est rythmée

de la même façon. Le matin, un cours en salle pour connaître toutes les réglementations et procédures du tramway et entrer dans ce nouvel univers.

Puis, les conducteurs s'entraînent sur le simulateur avant, l'après midi, de conduire « pour de vrai » une rame sur la voie.

135 conducteurs vont ainsi être formés jusqu'à la fin du mois d'août et la mise en service du tramway. Tous sont des salariés de Fil Bleu, volontaires pour conduire ce nouvel équipement. Au terme de la formation, chaque stagiaire recevra une habilitation à conduire le Citadis 402 sur la première ligne de tramway de Tours. ■



Arnaud apprend à « conduire » le tram sur un simulateur. La voie se déroule devant lui et il dispose d'écrans de contrôle comme sur le tramway. Le formateur s'est déplacé pour lui expliquer une procédure.



C'est au tour de Christophe : il communique par téléphone avec le formateur placé derrière lui, qui joue le rôle du régulateur. Une « fausse conversation » s'ébauche entre le conducteur qui prévient le régulateur d'une panne. Ce dernier donne des consignes au conducteur qui doit alors informer les voyageurs par annonce, des causes de l'arrêt du tram.



À tour de rôle, les apprentis se mettent dans la peau du conducteur ou observent les interventions d'un collègue sur des écrans de contrôle.



Chaque après-midi, trois rames sortent du Centre de régulation et de maintenance. Par groupe de 3, avec leur formateur, les futurs conducteurs se familiarisent avec la ligne.

Là, bat le cœur du réseau !

Le Poste de Commande Centralisé (PCC) qui surplombe les faisceaux de voies de l'entrée de l'atelier et du remisage des tramways est opérationnel même si le mur d'images de 12 m² permettant de surveiller divers points du réseau n'est pas encore en service. Chaque jour, deux régulateurs chargés du trafic (un pour les bus, un pour le tramway) et un technicien responsable de l'information commerciale (il informe les voyageurs en cas de panne, d'incident, de retard) veillent à la bonne marche de l'ensemble du réseau et à sa sécurité. Pour le moment, les régulateurs surveillent le trafic des bus et des quelques rames de tramway de formation. Après la mise en service du tramway, 25 régulateurs se relayeront pour garder en permanence un œil sur le trafic.





*Les bourgeons,
une signature
pour le tram de Tours*

Le printemps des « bourgeons »

Conçus par des élèves de lycées professionnels et une dizaine d'artisans d'art tourangeaux, les « Bourgeons du tramway » ont été posés officiellement le 22 mars au Centre de maintenance.

C'est décidément un tramway personnalisé que les Tourangeaux vont emprunter. Sur chaque rame, neuf « bourgeons » décoreront la base des barres de préhension. Toutes différentes d'une rame à l'autre, ces pièces ont été imaginées par les élèves de quatre classes de lycées professionnels de l'agglomération : Gustave Eiffel, Albert Bayet, d'Arsonval et Clouet.

« L'idée est partie d'une rencontre informelle entre Régine Charvet Pello, de RCP Design, et Guy Charlot, directeur académique de l'Éducation nationale, raconte Alain Chanteraud, inspecteur Sciences et techniques industrielles, chargé des relations école-entreprises pour l'Indre et Loire. Nous trouvons intéressant de valoriser les lycées professionnels, les filières, l'industrie et d'imaginer un partage technique entre les jeunes et une dizaine d'artisans d'art tels que Charlie Boquet, Lionel Tonda... »

Au départ, les dessins ont été réalisés par des élèves de seconde avec leur professeur d'art appliqué. « À partir des

200 dessins initiaux, 90 modèles ont été matérialisés en cours. Une trentaine de projets ont été validés pour 21 sélectionnés au final, poursuit Alain Chanteraud, qui salue l'engagement des élèves et des enseignants. L'usinage a été réalisé au lycée Eiffel sur des machines à commandes numériques, dans le respect total des attendus de l'industrie. Ce projet, c'est aussi une façon de valoriser des filières méconnues comme les bacs pro fonderie ou techniques d'usinage qui, bien que porteuses, souffrent d'un manque de reconnaissance. »

Les artisans ont ensuite supervisé la fabrication selon leurs compétences : certains bourgeons ont fait appel à la fonderie, à la forge, à la soudure, au ciselage ou à la taille de pierre, d'où une sous-traitance à des élèves du lycée Jehan-de-Beauce, à Chartres, ou Henri-Brisson, à Vierzon, pour certains procédés bien spécifiques.

Mickaël Neumann, en première "techniques d'usinage", a pour sa part, réalisé les finitions d'une pièce en laiton sur un tour numérique. « Nous avons

tous touché une fois à cette pièce, aussi bien pour les programmes que pour le tournage ou le fraisage », se félicite cet élève de 16 ans, ravi de voir son lycée représenté dans un tramway qu'il sera amené à prendre. ■



<http://www.facebook.com/pages/Les-Bourgeons-du-Tram/319155271482162?fref=ts>



© doc lycée Eiffel

L'usinage des « bourgeons » a été réalisé par les élèves du lycée Eiffel



L'un des futurs kiosques de la place Choiseul

© RCP/Ensemble la ligne/ Daniel Buren/ MOeG/ SNC Lavalin/ SITCAT/Cité Tram

Qui réalisera les œuvres de Buren ?

Des entreprises locales et plus largement du Centre Ouest vont fabriquer et mettre en place les éléments de l'œuvre urbaine imaginée par l'artiste Daniel Buren tout au long du tracé du tramway. Le SITCAT a attribué les derniers marchés fin janvier, pour un montant total de 810 000 €.

L'entreprise de Mettray L.Destouches -Via Composite va réaliser les deux kiosques de 6 à 7 m de diamètre de la place Choiseul (photo). La même entreprise construira la clôture ajourée à l'extrémité des voies SNCF, à l'ailé Ouest de la gare de Tours.

La société CMR (Loire-Atlantique) fabriquera la pergola de 75 m qui va habiller la place François-Mitterrand à Joué les Tours ainsi que les cinq totems du parking relais Nord.

L'entreprise SERI de Châtellerault avait remporté antérieurement le marché des 130 totems de 2 à 6 m de haut, en aluminium noir et blanc signés Buren et qui vont jaloner la ligne de tramway, un marché d'un montant de 605 000 €.

Au total, moins de 0,5 % du budget du tramway est consacré au design.

Billetterie : le rouge est mis

On les voit « pousser » le long de la ligne. Les stations du tramway ainsi que 12 arrêts de bus sont progressivement équipés de distributeurs de titres de transport rouge, la couleur de service du tram, sauf dans le secteur sauvegardé, entre la place Choiseul et la gare, où les bornes afficheront un revêtement métallisé. Ces distributeurs ont été imaginés par l'agence RCP Global Design et Daniel Buren.



© Yves Brauth-ville de Tours

Nouveaux distributeurs dans le quartier du Sanitas

Les « Matinales de la Mobilité » au service des salariés...

Les offres de mobilité sont multiples dans l'agglomération. Pour qu'elles soient mieux identifiées, Tour(s)plus participe aux « Matinales de la mobilité », des rendez-vous organisés conjointement par Tour(s)plus, le Conseil général, la SNCF, Keolis et Autociti.

Fin janvier, à l'occasion de la présentation du Plan de Déplacement d'administration (PDA) de la ville de Joué les Tours, les employés communaux ont pu découvrir en mairie, répartis en ateliers, les différentes offres de mobilité, alternatives à la voiture individuelle et accessibles dans l'agglomération. Chacun a pu échanger avec des représentants de

ces services : les bus Fil Bleu et Fil Vert, la société d'autopartage Autociti, le collectif cycliste 37 (voir photo) ou encore les vélos électriques (2 vélos Starway mis au point par l'Université François-Rabelais). D'autres rendez-vous sont programmés dans les mois à venir au lycée Vaucanson, chez Bouygues Telecom et au siège de Tour(s)plus.

C'est à chaque fois un moment d'échanges convivial et original pour décliner un bouquet de mobilités locales ! ■

**Pour tout renseignement, contacter la Direction du Développement Durable de Tour(s)plus
02 47 80 11 14
s.taillebois@agglomeration-tours.fr**

Le marquage bicycode pour garder son vélo !

Présent aux « Matinales de la Mobilité », le collectif cycliste 37 développe des actions de sensibilisation et promeut l'usage du vélo. Le collectif réalise le marquage bicycode des vélos (un service de la FUB, la Fédération française des usagers de la bicyclette). Un code est gravé sur le tube de selle, côté pédalier et recouvert d'un autocollant bleu. Le numéro unique du vélo est enregistré sur une base de données nationales **www.bicycode.org** accessible avec un mot de passe. Le marquage aide à retrouver un vélo s'il est volé et à identifier un vélo trouvé. Plus de 400 000 vélos sont dérobés



chaque année en France, 100 000 sont récupérés et sur ce chiffre 3 % seulement sont rendus à leur propriétaire contre 40 % au Danemark où le marquage est très développé.

**Plus d'infos au VéloPôle, la maison des cyclistes au quotidien :
59 bd Preuilly à Tours (02 47 50 16 34)
et sur <http://tours.fubicy.org/>**



**Autociti :
une voiture quand je veux**

Autociti : un an de voitures à partager

Autociti propose jusqu'à l'été à ses clients une offre attractive : **fini le dépôt de garanti de 150 €, il est remplacé par une avance sur consommation de 50 €.** De plus, **les frais de dossier sont fixés à 15 €** contre 40 € auparavant

Les véhicules Autociti sillonnent l'agglomération depuis un an.

Le service d'autopartage, lancé à Tours il y a un an, trouve peu à peu sa place dans le quotidien des citoyens et propose une nouvelle offre attractive.

Le concept de l'autopartage fait son chemin : disposer d'une voiture en libre-service, 24 h/24 et 7 jours sur 7 pour des déplacements d'une heure à un week-end. Et Autociti a atteint son objectif : réunir une centaine d'abonnés au bout d'un an de fonctionnement. Ce service est majoritairement utilisé par des particuliers, hommes et femmes de tous âges, résidant le plus souvent à Tours. La distance moyenne parcourue est de 40 km. Les véhicules sont surtout empruntés le soir et le week-end. Le service d'autopartage compte 12 véhicules repartis sur 6 stations situées dans l'hyper-centre. La station « gare » est la plus sollicitée. Deux

nouvelles stations, un peu plus excentrées, vont élargir le périmètre en 2013 : une station place de la Tranchée dès cet été, puis une autre place de la Liberté. La société coopérative créée par le SITCAT, France Autopartage et Tour(s)plus, espère gagner de nouveaux clients parmi les collectivités et les entreprises publiques ou privées. Certaines ont déjà fait ce choix : l'Agence Locale de l'Énergie ou l'Office de tourisme par exemple. « Ce qui séduit, c'est la souplesse d'utilisation. On peut réserver un véhicule sur Internet, jusqu'à cinq minutes avant le départ explique Vivien Dupuet, salarié d'Autociti.

Un service inscrit dans l'intermodalité

Les adhérents sont en majorité des usagers des transports en commun « Il y a une complémentarité des usages. L'autopartage encourage l'utilisation raisonnée de la voiture en centre-ville et s'intègre dans une politique globale de mobilité » précise Vivien Dupuet. ■

**Autociti : 02 47 20 87 44
www.autociti.coop**

Les stations Autociti :
Halles, Vieux-Tours, Cathédrale- Sicard, Jean-Jaurès, Gare, Grammont-Michelet

Le saviez-vous



Vélos électriques de la commune de Joué les Tours

VAE, c'est reparti en 2013

Tour(s)plus encourage les déplacements doux et renouvelle en 2013 l'opération « chèque vélo » pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Tour(s)plus subventionne l'achat d'un VAE à hauteur de 25 % et à concurrence de 250 euros. Pour obtenir cette aide, il faut retirer un dossier de demande de subvention auprès des vendeurs et réparateurs de cycles partout dans l'agglomération.

Marrakech au printemps

La compagnie Ryanair assure à partir du 26 avril et jusqu'à fin octobre, deux vols hebdomadaires Tours-Marrakech au départ de l'aéroport Tours Val de Loire, les lundi et vendredi. La plateforme de Tours, gérée par le groupe SNC-Lavalin a connu la plus forte progression de tous les aéroports français en 2012 passant de 121 000 à 160 000 passagers.



Covoiturons avec le CG 37

Tour(s)plus et le Conseil général proposeront à l'été une plateforme commune de covoiturage accessible par Internet. Le nouveau site remplacera celui de l'agglomération (www.covoiturage.agglomeration-tours.fr), lancé en 2007.

Le Galion s'élance au bord du Cher

Dès la fin de l'année, les 560 salariés d'EDF Commerce Grand Centre s'installeront dans un nouveau bâtiment qui prend forme à l'entrée du quartier des 2 Lions à Tours. Le Galion est construit selon les plans de l'architecte Jacques Ferrier et sera complété par un restaurant inter-entreprise et une tour de logements.

Le chantier est bien avancé pour l'immeuble de bureaux en V, d'une surface de 10 000 m² à l'entrée ouest du quartier des 2 Lions. Cinq étages sont en construction sur deux niveaux de sous-sols. Une visite au sommet permet d'appréhender la vue magnifique sur toutes les Rives du Cher et la ville ainsi que sur le quartier des 2 Lions. Les grandes baies vitrées bordées de brises-soleil métalliques perforés laissent entrer la lumière à flot. Spectaculaire également, l'entrée du bâtiment, avec un avant-hall posé sur un grand creux. La construction du restaurant inter entreprises (5 à 600 couverts), dans la

continuité de l'immeuble de bureaux au nord, a commencé et les appels d'offres sont lancés pour l'édification à l'est d'une tour cylindrique de 82 logements. Les trois bâtiments auront un « esprit de famille », il s'agit d'un projet architectural complet dont l'aménageur est la SET (Société d'Équipement de la Touraine). Le Galion accueillera 560 salariés d'EDF du siège de la Direction Commerce Grand Centre (Centre / Poitou-Charentes / Limousin) et l'un des plus grands centres de relation Client de France. ■



L'habillage de verre et d'aluminium est déjà visible sur une partie des façades

© Yves Brault - ville de Tours

Témoignage



Philippe Monloubou, directeur national d'EDF

" EDF veut se montrer exemplaire en construisant un bâtiment durable BBC (Bâtiment basse consommation) Effinergie 2005 qui fait l'objet d'une grande attente de la part des salariés. Nous compléterons la démarche auprès de nos agents en encourageant la mise en place d'un PDE (plan déplacement d'entreprise), les véhicules en autopartage et les voitures électriques "

Pépinières : appelez-les !

Appelez-les puisqu'elles ont désormais un nom et appelez-les si vous êtes une jeune structure en devenir.

Mises en service à l'automne 2012, les deux pépinières créées par Tour(s)plus à Tours et Joué lès Tours accueillent déjà une quinzaine d'entreprises. Chacune porte un nom : la (S)tart'ine pour celle du Quartier du Sanitas à Tours et le (S)tart'ère pour celle du quartier de la Rabière à Joué lès Tours.

D'une surface de 1 200 m² chacune, raccordées à la fibre et desservies par le tramway, les deux pépinières proposent aux jeunes entreprises, des locaux

tertiaires de qualité à un coût attractif : bureaux (de 15 à 50 m², meublés ou non) et espaces de coworking, (ouverts) à loyer préférentiel, le tout pour une durée maximum de 48 mois. Ces jeunes structures bénéficient également d'un accompagnement sur mesure et permanent (conseils, suivi d'activité...), ainsi que d'équipements et services partagés.

Les deux bâtiments proposent aussi 4 salles de réunion modulables, de 28 à 50 m², dont la location est ouverte aux

entreprises non hébergées en pépinière. Leur animation et leur gestion a été confiée à la société INTERFACES, prestataire spécialisé et expérimenté dans le domaine très particulier des pépinières d'entreprises. ■

Pierre-Guy BICHOT (directeur)
06.88.29.83.43
pierre-guy.bichot@interfaces-fr.com

La (S)tart'ine 
Pépinière d'entreprises du Sanitas
30 rue André Theuriot - 37000 TOURS
Tél : 02.47.05.06.71 / Fax : 02.47.20.91.81

Le (S)tar'ère 
Pépinière d'entreprises de La Rabière
27 rue Mansart
37300 JOUÉ LES TOURS
Tél : 02.47.46.30.67 / Fax : 02.47.67.22.09

Le CERTeM + sort de terre

Le chantier de construction de la plate forme technologique du CERTeM Plus (Centre d'Études et de Recherche Technologiques en Microélectronique) lancé en octobre 2012 devrait s'achever comme prévu en septembre prochain. Le CERTeM plus, situé au cœur du Pôle Industriel et technologique Pierre & Marie Curie à Tours Nord sera un nouveau lieu de recherche dédié au développement des axes d'avenir que représentent notamment l'assemblage de puces électroniques en 3 D et les composants miniaturisés qui rendront les objets de notre quotidien plus autonomes. Le nouveau bâtiment (maître d'ouvrage : ICADE) aura une surface utile de plus de 2 000 m² comprenant 700 m² de salles blanches. Avec ce projet, Tour(s)plus parie sur l'économie de l'innovation qui permet d'ancrer localement des entreprises créatrices d'emplois, en particulier STMicroelectronics, qui exporte la quasi-totalité de sa production dans le monde entier.



© Yves Brault - ville de Tours

Forum Méliès : *la magie d'un nouveau quartier*



Un cinéma multiplexe, un hôtel 3 étoiles, une brasserie, des commerces, des bureaux, des logements : c'est un véritable petit quartier qui s'élèvera à la place du site Metro à Tours Nord. Le Forum Méliès, idéalement situé près du tramway, du boulevard Abel-Gance et de l'autoroute A10 est un site très prometteur.

Au printemps 2012, Metro quittait la rue du Colombier à Tours Nord, pour poursuivre son activité sur le site Equatop à Saint-Cyr-sur-Loire. Avec l'aide de Tour(s)plus, le grossiste des métiers de bouche s'est alors enquis d'un acheteur, pour son ancienne emprise, très bien placée à proximité du terminus nord du tramway, station Vaucanson, près du parking-relais.

Le service développement économique de Tour(s)plus a assuré la mise en relation de la société Metro avec plusieurs promoteurs dans le but, avec le service d'urbanisme de la ville de Tours, de valoriser ce site.

Le promoteur Icade a remporté l'appel à projets et proposé la réalisation d'un ensemble juxtaposant, un cinéma, un hôtel 3*, une brasserie, des commerces et des logements, soit 27 000 m² à construire (hors parking) sur un terrain de 2,5 hectares.

Les permis de construire ont été déposés fin février et la démolition de l'ancien magasin débutera en septembre 2013.

Un ensemble à la fois apaisé et animé

« Tout d'abord, ce projet apporte le cinéma qui manquait à Tours Nord » souligne Jean-Paul Neveu, directeur régional d'Icade.

Le groupe Davoine, 4^e groupe national, a été choisi comme exploitant d'un multiplexe de 9 salles, de moins de 2 000 fauteuils. Le groupe sera également propriétaire de 300 des 498 places d'un parking-silo sur 4 niveaux (dont un en sous-sol) construit à proximité.

Le cinéma, c'est la locomotive de ce nouvel ensemble, conçu comme un petit quartier avec son mail arboré débouchant sur une place, un forum autour duquel seront distribuées les différentes activités.

Icade portera seul ce projet mixte réalisé avec le concours du cabinet tourangeau Parallèles architecture et parisien ECA.

« Le cinéma, l'hôtel de 60 chambres, la brasserie, 9 000 m² de bureaux dont des cabinets médicaux et para médicaux par exemple,

600 m² de commerces, seront tournés vers le tramway et accessibles par des cheminements piétons, tout comme le parking-relais » précise Jean-Paul Neveu qui ajoute : « cet aspect de quartier apaisé sera renforcé par un traitement soigné des espaces verts plantés de grands arbres, par un paysagiste, l'atelier Atlante de Blois. »

L'accès aux logements se fera par la rue de la Presle située à l'arrière, façade sud : 49 logements sociaux (R + 4) et 112 logements intermédiaires, petits collectifs privés avec jardin et parking seront construits, ainsi qu'une crèche, le tout selon la norme RT 2012. Les travaux devraient être lancés début 2014 sauf pour les logements dont la construction commencera un peu plus tard, pour une livraison en 2015. Le cinéma pourrait ouvrir début 2015. ■

TMN vous aide à changer d'époque !

Tours Métropole Numérique poursuit sa mission d'aménageur numérique du territoire de Tour(s)plus qui permet aux entreprises d'accéder au haut et très haut débit. Exemple chez LAFFI, spécialisé en études et conception de produits et prestations en soudure industrielle installé sur le site d'activités de la Chataigneraie à Ballan-Miré.

« On a changé d'époque » confie Sylvain Lefort, administrateur réseau de la société LAFFI. 4 bâtiments sur une zone d'activité, un autre en région parisienne et des commerciaux sur toute la France, les échanges de données (plans, chiffrages, administratif...) devenaient très difficiles. J'ai lancé une étude transverse à tous les métiers de LAFFI. Les informations sont maintenant partagées en temps réel et tous les métiers en ont tiré bénéfice. Le projet d'intranet et de sécurisation des données est devenu un atout commercial qui rassure nos partenaires. C'est grâce à un travail sur mesure avec l'opérateur SETIPP (distributeur local SFR) partenaire de TMN, et au potentiel d'un raccordement en fibre optique que nous avons pu réaliser ce projet au budget réduit de 50% en passant par le réseau d'initiative publique. »

L'intégralité de cet entretien sur : <http://www.tours-metropole-numerique.fr/>



Le saviez-vous ?



Les impôts stables dans l'agglomération

Le 14 février dernier, le Conseil communautaire a voté le maintien des taux d'imposition au titre de l'exercice 2013 au niveau des taux de 2012. Ainsi le taux d'imposition sur la cotisation foncière des entreprises a été fixé à 23,37 %, celui de la taxe d'habitation à 8,91 %, le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 2,18 %, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,78 %.

Monconseil, quartier éco

Le projet du promoteur Cirmad (groupe Bouygues / architecte Ivars & Ballet) a été retenu pour s'implanter sur l'îlot central du site économique de l'écoquartier Monconseil (4700 m² SP) Il s'agit d'un bâtiment à « mixité verticale », situé face au jardin de la Grenouillère et qui accueillera une brasserie surmontée de 2 étages dédiés à des activités économiques, puis de 5 étages de logements. Ce bâtiment ferait la jonction entre la partie sud de l'éco quartier dédié à l'habitat et la partie nord, économique.

Tour(s)plus est en passe de signer avec un nouvel opérateur concernant la plus grande partie du site économique afin d'y accueillir des entreprises tertiaires dans des bâtiments de grand gabarit.

L'agglo met en valeur les pôles commerciaux de proximité

De nouveaux panneaux bleus vont bientôt jalonner l'agglo. Tour(s)plus souhaite valoriser les pôles commerciaux de proximité : petits commerces en pied d'immeuble, centres bourgs, places de marché, en déployant une signalétique harmonisée.

La signalisation des pôles commerciaux de proximité est très variable selon les communes et très insuffisante dans certaines. Les places de marchés sont souvent mal fléchées. Cette valorisation des pôles commerciaux de l'agglo optimisera le guidage et l'accueil des habitants et des touristes.

« Il est essentiel d'améliorer les indications délivrées le long des axes de circulation urbains et périurbains pour donner plus de visibilité et renforcer l'attractivité de ces pôles commerciaux », explique Laurent Blanchet, chargé de mission FISAC à la direction du développement économique de Tour(s)plus.

La Communauté d'agglomération, en collaboration avec les communes a élaboré une charte graphique harmonisée, de couleur bleu, celle de Tour(s)plus, illustrée de figurines évoquant la vie quotidienne (une déclinaison d'autres couleurs, en harmonie avec la charte graphique communale est possible).

Tous les panneaux porteront l'intitulé « commerces de proximité » (voir images) mais ils seront différents (totems, mâts, panneaux d'orientation...) et adaptés à la configuration de chaque commune.

Onze de ces communes (Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Druey, Fondettes,

Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-choisille, Notre-Dame-d'Oé, Savonnières, Saint-Avertin, Saint-Etienne-de-Chigny et Tours) vont être équipées de ces

panneaux réalisés par l'entreprise oésienne Signal Concept. L'installation commence ce printemps.

« L'ensemble donnera une identité visuelle cohérente au territoire communautaire mais les communes l'adopteront si elles le souhaitent. La signalétique harmonisée mettra également

en valeur les commerçants qui sont des acteurs de la vitalité de l'agglomération » souligne Laurent Blanchet. ■

**L'ensemble
donnera une
identité visuelle
cohérente
au territoire
communautaire**



Mame : son avenir se dessine

Les engins de chantier s'activent autour du site Mame pour construire un ensemble privé de logements, de résidences sociales et de bureaux*, tandis que l'ancienne imprimerie du boulevard Preuilly, semble à l'abandon. Pourtant, la réhabilitation de ce bâtiment classé est en marche.

L'ex imprimerie Mame va connaître une nouvelle vie



©Tour(s)plus



De gauche à droite, Pierre-Antoine Gatier et Franklin Azzi, les architectes du projet Mame

La SET (Société d'Équipement de Touraine) retenue par Tour(s)plus, est l'aménageur de cette friche industrielle classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Tour(s)plus n'a pas dévié de son intention, malgré quelques vicissitudes, d'y accueillir un pôle des Arts, regroupant des structures publiques et privées évoluant dans le domaine des arts plastiques et du graphisme. Le lieu abritera, dès la rentrée 2014, les étudiants aujourd'hui installés dans l'école des Beaux-arts qui va devenir le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré. Pour cela, la ville de Tours a acquis 2 500 m² sur trois niveaux de la « tour »

**C'est un lieu
symbolique, un outil
de production qui
va devenir un outil
d'éducation**

administrative qui jouxte l'atelier à sheds (toitures en dents de scie) dessinés en 1953 par Jean Prouvé, également créateur des 4 pavillons préfabriqués d'aluminium conservés sur le toit-terrasse. Pour que le jeu de chaises musicales soit réussi, il

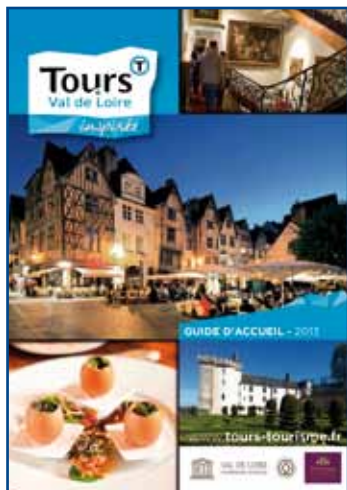
faut donc que les travaux commencent sur le vieux bâtiment dès cet automne. Un binôme d'architectes, très complémentaires a été désigné. Franklin Azzi, jeune architecte parisien, a réalisé les mutations de la gare désaffectée Saint-Sauveur de Lille en lieu culturel ou des halles Alstom en école des Beaux-arts à Nantes. À cet expert en réhabilitations industrielles se joint Pierre-Antoine

Gatier, architecte en chef des Monuments Historiques, grand spécialiste du patrimoine du 20^e siècle. Ils étaient présents fin février sur le site pour une réunion technique. « Il s'agit d'un bâtiment qui doit trouver un nouvel usage et il faut le reconnecter à la ville, nous a expliqué Franklin Azzi. C'est un lieu symbolique, un outil de production qui va devenir un outil d'éducation. Dans le même temps, il ne faut pas trahir le passé industriel du lieu. C'est pourquoi en amont nous réalisons un travail d'archéologie du projet, nous cherchons la conception d'origine, les matériaux, ce qui a bougé, là où il y a eu des transformations. »

Indéniablement, la réinvention du site Mame a commencé... ■

* promoteurs Icade et Quattro.

La saison d'été se prépare



Retrouvez le guide d'accueil « Tours Val de Loire 2013 »

Le guide 2013, tiré à 70 000 exemplaires, détaille, en français et en anglais, les activités touristiques de Tours et de son agglomération ainsi qu'une sélection de sites, de bons plans et d'infos pratiques.

Sa nouvelle couverture à rabat permet de déployer un plan du centre ville. Pratique ! Cette année, le guide étoffe ses bons plans dans l'agglomération et propose de nouveaux focus sur les galeries d'expositions, les produits du terroir, les dégustations.

Le guide Tours Val de Loire 2013 est diffusé gratuitement dans les offices de tourisme de Tours, Luynes et Villandry et téléchargeable sur www.tours-tourisme.fr. ■



**Construction du camping
de Saint-Avertin**

Un camping 4 étoiles au cœur de l'agglomération

Plus beau, plus confortable, plus écolo et ouvert en toutes saisons : le camping des Rives du Cher à Saint-Avertin accueillera les vacanciers dès le 15 mai.

Les travaux se poursuivent, à un rythme effréné, qui vont transformer le camping communautaire de Saint-Avertin, en un équipement de plein air de grande qualité. Cette montée en gamme à 4 étoiles répond au souhait de Tour(s)plus de développer sur son territoire des équipements offrant confort et standing. Le camping de Saint-Avertin dont la gestion est confiée par

Tour(s)plus au groupe Espace Récréa a été complètement repensé. Le cabinet d'architecture orléanais Vaconsin-Gaillardat a imaginé des bâtiments d'accueil lumineux et élégants au milieu de cheminements bien balisés. Le camping proposera 110 emplacements dont une vingtaine de chalets en bois, intégrés au paysage. Le camping sera ouvert 11 mois sur 12. L'équipement est labellisé « accueil vélo » et

mettra à la disposition des randonneurs un bâtiment pour abriter leur vélo, le réparer et trouver tous services utiles (cartes, guides et même lave-linge). Pour accompagner cette restructuration totale, le nom du camping devrait également changer. Le camping de Saint-Avertin est raccordé au parcours « Loire à Vélo » par une boucle qui le relie à l'île Balzac. Enfin cet équipement de plein-air ainsi que l'autre camping communautaire de Savonnières (3 étoiles) sont labellisés « camping qualité » et « Tourisme & handicap ». ■

Le camping de Saint-Avertin est raccordé au parcours « Loire à Vélo » par une boucle qui le relie à l'île Balzac.

Cet été, déambulez en bord de Loire

Vous voulez découvrir la ville de Tours et son fleuve sous un jour nouveau ? Rendez-vous chaque lundi et jeudi à 18 heures à partir du 8 juillet, au pied du château de Tours pour une déambulation en musique et en histoire (réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme de Tours, 2€). Tous les détails dans notre numéro de juillet...

Une nouvelle appli : « La Loire à Vélo »

Depuis le 1^{er} mars, une application mobile officielle de La Loire à Vélo est disponible en version iPhone et Android et téléchargeable gratuitement. Il s'agit de la première application dédiée à l'ensemble de l'itinéraire cyclable, parcours unique reliant Cuffly dans le Cher à Saint-Brévin-les-Pins en Loire-Atlantique. L'appli « La Loire à Vélo » permet de naviguer sur l'itinéraire grâce à son GPS intégré et ce même sans connexion Internet, hormis lors de la première utilisation pour télécharger les cartes.



L'éléphant Fritz vous accueille en Touraine

L'éléphant naturalisé du musée des Beaux-arts a désormais son avatar en métal. Un Fritz monumental, d'1,80 m, fabriqué par l'artiste Rémoû, trône depuis début avril devant l'Office de tourisme de Tours. Les voyageurs et les Tourangeaux peuvent également acheter sur place une version miniature de Fritz : 120 € le petit modèle (gris ou rose) et 230 € le grand modèle (gris). Attention, série limitée à 20 exemplaires !

A suivre dans le numéro de juillet

L'aéroport Tours Val de Loire déroule le tapis rouge, les familles embarquent pour une balade sur la Loire, Tour(s)plus met en valeur les sentiers de randonnées pédestres et valorise à des fins touristiques les abords de Villandry ...

Le compost de déchets verts : *comment ça marche ?*

Un bâtiment flambant neuf est installé sur la plateforme de compostage des déchets végétaux du Bois des Hâtes à Saint-Avertin. Au service des agents, il permettra bientôt de recevoir des classes et d'organiser des expositions sur les déchets verts.



© Léonard de Serres

Les tas de compost sont régulièrement aérés

La plateforme du Bois des Hâtes traite chaque année près de 14 000 tonnes de déchets verts (taillis de haies, feuilles mortes, tontes de pelouses) qui sont collectés en porte à porte ou apportés en déchèteries par les particuliers. (voir encadré) Sur place, les déchets sont broyés puis mis en tas pour une fermentation active (par aération forcée) de deux mois. Suit une phase de fermentation naturelle de près de 3 mois. Les déchets sont ensuite passés

au crible pour l'obtention d'un compost fin laissé ensuite à maturation. Ce compost sert à l'agriculture et aux espaces verts communaux. Afin de mieux expliquer cette transformation des déchets verts au grand public, Tour(s)plus a financé ce bâtiment qui contiendra une grande salle d'expositions, largement ouverte sur la plateforme afin d'expliquer aux visiteurs le fonctionnement du site depuis l'intérieur. Dès la prochaine

rentrée scolaire, des classes de toute l'agglomération pourront y être accueillies. Un bureau avec vue sur l'ensemble de la plateforme, une salle de pause et des sanitaires seront à la disposition des visiteurs et des agents travaillant sur place. Ce nouvel espace enrichira l'offre pédagogique déjà proposée au Centre de tri de la Grange David à La Riche. L'équipement devrait être inauguré en juin. ■

La plate forme du Bois des Hâtes reçoit les déchets verts de Ballan-Miré, Berthenay, Chambray-lès-Tours, Druye, Joué lès Tours, Saint-Avertin, Savonnières, Villandry, ainsi que par convention, les déchets verts des communes de la CCVI (Communauté de communes du Val de l'Indre)



© Léonard de Serres



© Léonard de Serres

Le bâtiment de 120 m² en parement bois a été dessiné par l'architecte Vianney Deffontaines
Extérieur et intérieur



Le plan climat à mi-parcours

Tour(s)plus s'est lancée fin 2008 dans la réalisation d'un Plan Climat afin de repérer dans le périmètre de l'agglomération, les sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de trouver des solutions pour réduire la "facture carbone" et d'adapter le territoire aux évolutions climatiques.

Dans ce cadre et suite au Grenelle de l'Environnement, la Communauté d'agglomération vient de rédiger le bilan à mi-parcours de son premier Plan Climat. Ce rapport a pour objectif de faire le point des avancées des actions du plan climat communautaire depuis 2008. Il doit permettre d'éclairer les décideurs et les acteurs sur le degré de

progression dans les politiques publiques communautaires des enjeux de lutte contre le changement climatique, de protection de l'environnement. ■

Plus d'infos sur :
www.climat.agglo-tours.fr

Stratégie foncière de Tour(s)plus : *bien*

Proposer une offre de nouveaux logements bien localisée, abordable et diversifiée est un des objectifs essentiels de la politique de l'habitat de Tour(s)plus.

Pour y parvenir, la stratégie foncière définie dans le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'agglomération vise à renforcer la maîtrise publique du foncier. La direction du développement urbain de Tour(s)plus propose une véritable « boîte à outils » au service d'une plus grande efficacité de l'usage des sols.

Cette boîte à outils permet d'aider les communes de l'agglomération à répondre aux besoins en logements, tout en aménageant raisonnablement leur territoire. Tour(s)plus mène ainsi plusieurs actions inscrites dans le Programme Local de l'Habitat (PLH 2 qui se déploie jusqu'en 2017) :

- La réalisation d'une étude de programmation urbaine pour formuler des recommandations d'urbanisation aux communes afin d'atteindre leurs objectifs de production de logements, dans les délais requis.
- Le lancement d'un appel à projets urbains pour promouvoir un urbanisme durable et de nouveaux modes de production urbaine.
- La mise en place d'un fonds de portage foncier, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2013, pour aider les communes à préparer des opérations d'aménagement et de restructuration urbaine.
- L'animation d'un réseau local des acteurs de l'habitat, de l'urbanisme et du foncier pour consolider l'ingénierie territoriale.

L'étude de programmation urbaine

Le PLH 2 fixe pour objectif la construction de 9 432 logements à l'échelle de l'agglomération sur la période 2011-2016. Dans cette perspective, l'étude de programmation urbaine conduite dès 2011 par un comité de pilotage*, a permis de faire l'inventaire des terrains urbanisables à plus ou moins long terme sur l'agglomération.

148 sites stratégiques représentant 1040 hectares, dont 90 sites mobilisables d'ici 2017 représentant une capacité de 9 300 logements, ont ainsi été répertoriés.

Au 1^{er} septembre 2012, environ 20% de ces logements étaient en cours de réalisation. Chacun de ces sites dispose d'informations relatives au nombre de logements potentiels, à l'échéance de réalisation, au zonage du document d'urbanisme...

Ils sont, en outre, classés par niveau de performance calculé au regard de leur accessibilité (aux services, équipements,

zones d'emplois, commerces...) et leur connexion aux réseaux de transports publics. L'étude fournit, ainsi, une vision objective et partagée de la « valeur » des espaces considérés. Au regard de cette valeur, des recommandations ont été formulées aux communes en terme, notamment, d'ouverture à l'urbanisation, de programmation de logements et de

formes urbaines.

Bien sûr cet outil ne remet pas en cause la stratégie propre des communes. Il permet, en revanche, d'identifier des « sites straté-



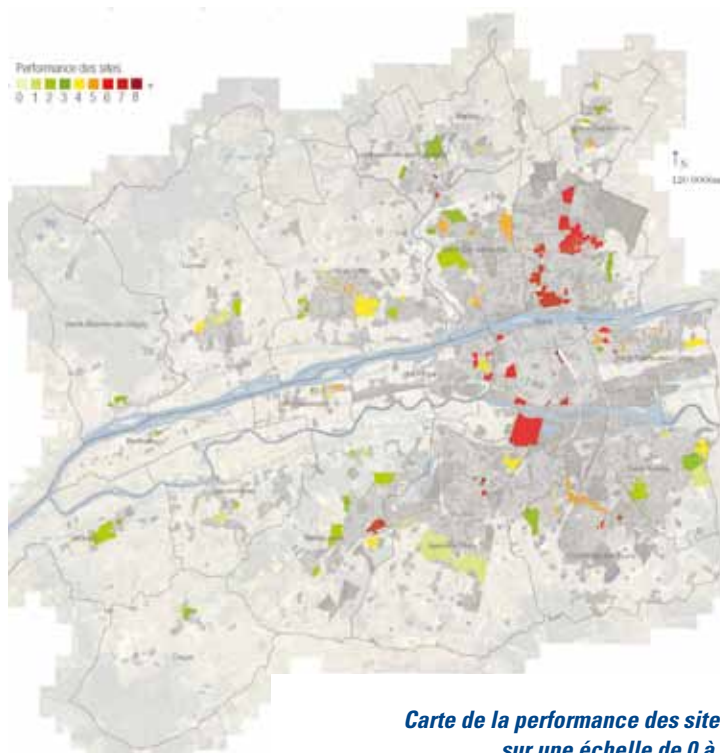
Avenue André-Ampère à Saint-Cyr-sur-Loire : espace « performant » en terme de programmation urbaine

C'est un outil d'aide à la décision qui donne une vision du développement à l'échelle de l'agglomération, des communes et des quartiers.

giques » pouvant être mobilisés prioritairement pour le développement d'une offre résidentielle vertueuse.

« C'est un outil d'aide à la décision qui donne une vision du développement à l'échelle de l'agglomération, des communes et des quartiers. La qualification des sites selon leur performance permet de réinterroger les échéances de certaines opérations, d'optimiser la réalisation des projets et d'adapter la programmation selon les besoins. Cette démarche permet, également, d'orienter les aides de Tour(s)plus en matière d'action foncière et d'habitat. » précise Frédéric Jullian, directeur du Développement urbain de Tour(s)plus. ■

* Le comité de pilotage est composé d'élus de Tour(s)plus et de représentants de l'Etat, du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), du Conseil de développement, du SMAT, des promoteurs immobiliers et des organismes HLM avec l'aide de l'Agence d'urbanisme et du cabinet Interland



Carte de la performance des sites sur une échelle de 0 à 8

L'appel à projets « espaces urbains durables »

Les projets urbains d'envergure comme la ZAC des casernes Beaumont-Chauveau à Tours, la ZAC Joué Sud « Les Courelières » ou la ZAC du Plessis-Botanique à La Riche, sont au cœur des dynamiques actuelles de développement des communes de l'agglomération.

Afin d'en favoriser la réalisation, et de valoriser les plus innovants, Tour(s)plus a lancé un appel à projets auprès des communes et de leurs aménageurs.

Cet appel à projets est destiné à soutenir les opérations d'aménagement structurées vertueuses de 15 000 m² à 50 000 m² de surface de plancher selon la typologie de la commune.

7 projets ont été déposés pour cette 1^{ère} édition et sont examinés par un comité d'engagement composé d'élus et de personnalités qualifiées, au regard de :

- leur localisation et leur desserte en transports en commun,
- leur programmation urbaine et leur respect des objectifs de mixité sociale, fonctionnelle et de densité
- leur insertion dans l'environnement et leur prise en compte des enjeux environnementaux.

Les lauréats bénéficieront d'une aide financière de Tour(s)plus d'un montant égal à 30€/m² de surface de plancher logement (plafonnée à 900 000 € par opération) afin de contribuer à la réalisation de logements abordables et performants.

aménager pour bien construire



© Yves-Braut ville de Tours

Construction d'un ensemble immobilier de 143 logements sur une ancienne emprise militaire rue du Colombier à Tours-Nord, porté par la SEM Maryse Bastié.

Logement locatif social : les chiffres 2012

Le nombre de nouveaux logements locatifs sociaux construits en 2012 dans le périmètre de Tour(s)plus s'est élevé à **657** répartis en :

365 logements locatifs sociaux "familiaux", dont 20% sur les communes en obligation de rattrapage de la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain).

292 logements locatifs sociaux structurés en PLS ** consacrés à deux établissements d'accueil de personnes âgées.

Il convient d'ajouter la programmation de **85** logements en accession sociale (PSLA), complémentaire à la distribution du prêt imm0%.

L'ensemble de ces logements a été réalisé avec une participation de l'État de 702 000 € dans le cadre de la délégation des aides publiques à la pierre et une enveloppe financière de Tour(s)plus de 3 411 200 €.

Le fonds de portage foncier

Avec ce fonds doté de 2 M€ en 2013, Tour(s)plus apporte aux communes des moyens nouveaux pour, d'une part, faciliter la réalisation des objectifs de production de logements prévus dans le PLH 2011-2016 et, d'autre part, préparer l'exécution du PLH 2017-2022.

Ainsi, à la demande des communes, Tour(s)plus achète des terrains afin de permettre la construction pour tout ou partie de logements parmi lesquels 25% de logements locatifs sociaux financés par un PLAI, un PLUS ou un PLS.**

Ce fonds de portage foncier est mobilisable sur l'ensemble du périmètre communautaire mais seuls les terrains situés en renouvellement urbain ou en

extension urbaine lorsqu'ils sont susceptibles d'être desservis par les transports publics ou situés à proximité des centres-bourgs, sont éligibles.

La commune présente à Tour(s)plus un projet d'acquisition et s'engage à faire réaliser une opération immobilière respectueuse notamment des principes de mixité sociale et fonctionnelle du PLH.

Après avis favorable du bureau communautaire, le foncier est porté pendant 3 ans (renouvelable une fois) pour un terrain en renouvellement urbain et 10 ans maximum en extension urbaine, le temps nécessaire à la réalisation des études préalables du projet.

Au terme de ce délai, et au regard du projet immobilier envisagé, l'agglomération cède les

terrains à la commune ou à son opérateur désigné au prix initial d'acquisition, majoré de frais de portage modérés.

Plusieurs communes réfléchissent à la mobilisation de ce dispositif, et notamment Savonnières pour la réalisation d'une douzaine de logements en plein cœur de village. ■

Plus d'infos sur :
<http://www.agglo-tours.fr/>

**** PLA I :** prêt locatif aidé d'intégration
PLUS : prêt locatif à usage social
PLS : prêt locatif social

Prêt imm0% : un coup de pouce à l'acquisition pour les jeunes actifs

Dans un contexte national de resserrement du crédit, Tour(s)plus a validé la distribution de 264 prêts imm0% en 2012 au bénéfice d'habitants résidant dans l'agglomération ou y travaillant et qui accèdent à la propriété dans le périmètre de Tour(s)plus.

Principalement destiné au logement neuf, le prêt imm0% a également permis l'acquisition de logements anciens faisant l'objet de travaux d'économie d'énergie, les futurs propriétaires étant conseillés par l'ALE 37 (Agence locale de l'énergie). Les intérêts d'emprunt sont pris en charge par Tour(s)plus (ce qui représente un engagement de 1 317 655 €), le ménage éligible ne rembourse que le capital pendant 15 ans.

En 2012, les prêts imm0% sont allés pour les trois-quarts à de jeunes actifs (moins de 35 ans) aux revenus modestes qui accèdent à des logements plus grands. 20 % des bénéficiaires étaient, en outre, locataire d'un logement HLM sur l'agglomération.

Sept banques partenaires ont distribué le prêt imm0% en 2012 : CIF, CIC, Crédit Foncier, Banque Populaire, Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne, Crédit agricole

Le prêt imm0% est reconduit en 2013 selon les mêmes règles. Seuls les plafonds de ressources sont ajustés à ceux du Prêt à taux zéro renforcé de l'État. De plus, la bonification initialement attribuée pour les logements labellisés

BBC 2005, s'applique désormais aux logements ayant un niveau de performance énergétique supérieur à la Réglementation Thermique 2012 (HPE 2012 ou THPE 2012). ■

Ah, les belles Halles!

Le carreau des Halles de Tours et la Halle couverte de Luynes vont être rendus plus attractifs et sécurisés. Des travaux, engagés avec le concours de Tour(s)plus et du FISAC*, ont commencé.

À Tours, le chantier de requalification du carreau des Halles, place Gaston-Pailhou est lancé. Cette place du cœur historique accueille 38 étals lors du marché du mercredi et 55 le samedi, soit environ 350 m linéaires. C'est l'un des marchés les plus importants de l'agglomération.

Tour(s)plus assure la maîtrise d'ouvrage de cette requalification réalisée par les services techniques de la ville de Tours et très attendue par les commerçants non sédentaires et les Tourangeaux. Au fil du temps, l'espace urbain s'est beaucoup dégradé, le revêtement est endommagé par les racines des gros marronniers, les allées sont trop étroites.

Au terme de l'aménagement, avant l'été, le marché sera agrandi (de plus de 900 m²) ce qui permettra d'accueillir de nouveaux commerçants, et il sera « posé » sur un plateau d'un seul niveau plus élégant et sécurisé. Les allées seront élargies (au moins 1,60 m) et le revêtement différencié entre le carreau et les allées. Quatre nouvelles bornes foraines seront installées.

Des cheminements piétons, traversants, seront créés et soulignés par la plantation d'amélanchiers. Les marronniers seront remplacés par des Sophoras au feuillage plus léger. Au total, 37 arbres seront supprimés et 41 sujets plantés. Enfin, l'éclairage de la place sera repensé

par deux grands mâts aiguille de 12 m récupérés sur les anciens quais de bus de l'avenue de Jemmapes à Tours Nord ! Le coût des travaux est de 962 000 euros dont 41% financés par Tour(s)plus, 26%, par la Ville de Tours, 20% par la Région et 18% par le fonds FISAC*. Pendant les travaux, le marché est déplacé sur une place adjacente, au nord.

Une nouvelle jeunesse pour les Halles de Luynes

Les belles Halles du XV^e siècle à Luynes font l'admiration des Tourangeaux et des touristes mais elles ont besoin d'être mises aux normes et modernisées. Classées monument historique, ces Halles accueillent chaque samedi un marché très attractif. Une extension et un réaménagement de la place des Douves, aujourd'hui peu valorisée sont donc prévus. Ce réaménagement permettra d'accueillir des étals supplémentaires. Le revêtement très abîmé, les bordures et caniveaux sous les Halles et aux abords seront repris conformément aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France. Des bornes foraines et une évacuation d'eau pour le poissonnier seront installées. La commune de Luynes assurera les travaux de sécurisation des liaisons piétonnes du marché vers les parkings du centre-ville.



© Yves Brault-ville de Tours

Tour(s)plus est maître d'ouvrage de ces travaux dont le coût est de 163 728 € HT (Tour(s)plus : 49 100 €, Luynes : 34 400 € ; Région Centre : 32 700 €, FISAC : 47 400 €). Lire aussi page 28. ■

** Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce*

La rue Vatel *requalifiée*

Cette longue rue relie l'avenue Jacques-Duclos à l'avenue de Florence et aux bords du Cher, à Tours.



© Yves Brault-ville de Tours

Cet axe est surtout emprunté par des poids-lourds qui alimentent le marché de gros et dessert également le complexe sportif de la Vallée du Cher et le futur bouledrome.

Tour(s)plus, dans le cadre de la compétence Développement économique a engagé des travaux de requalification de cette voie en mauvais état.

La structure de la route sera renforcée et la chaussée élargie à 6,30 m. Un plateau marquera l'entrée du complexe sportif. Une voie verte pour les circulations douces sera créée, indépendante de la chaussée. Un aménagement paysager

composé de graminées et de vivaces peu exigeantes en eau permettra de structurer la voirie et de mieux identifier l'accès au complexe sportif. Tout l'éclairage sera revu avec la pose de nouveaux candélabres.

Les travaux s'achèveront à l'été, un aménagement provisoire permet la traversée des vélos et des piétons au niveau du carrefour Duclos-Vatel. ■

Centre aquatique du Lac : *encore plus qu'une piscine !*

Espace Récréa est pour 6 ans et demi, le délégataire du Centre aquatique du Lac (CAL) et propose des horaires élargis, une offre enrichie d'activités pour tous, dans un espace sécurisé et confortable.

Le Centre aquatique du Lac est un beau vaisseau, posé au bord du Cher, une réussite architecturale signée du cabinet Octant. En 2012, on y a comptabilisé 410 000 entrées.

Espace Récréa propose depuis le 1^{er} mars des horaires élargis avec une ouverture des bassins de nage dès 7 h 30 du lundi au vendredi et des journées continues le week-end. Le délégataire entend faire du sur-mesure avec différentes formules d'abonnement donnant accès aux espaces de nage (l'offre de base pour un nageur régulier est de 23,75 € par mois sans frais d'adhésion), d'aqua fitness ou encore de détente.

« Parmi les nouveautés explique Gilles Sergent, président d'Espace Récréa, nous proposons depuis mars Kid's mania, un programme spécifique pour les enfants, une nouveauté « aqua fitness » ainsi que des activités de relaxation (pilates, stretching) qui seront proposées aux abonnés ».

Mieux gérer l'énergie

Le délégataire et son partenaire technique Cofely Axima ont proposé d'améliorer l'équipement : circuit hydraulique et circuit thermique, qualité de l'eau... Tout ce que l'utilisateur ne voit pas ! Cofely Axima va renforcer la formation du personnel, notamment au stockage des produits chimiques, au respect de l'environnement et à la gestion de l'énergie pour un meilleur rendement des chaudières, la diminution des échanges air-eau avec une couverture la nuit du grand bassin extérieur ou l'installation de capteurs solaires.

« Nous voulons être encore plus performants dans trois domaines : l'hygiène, la sécurité des nageurs et leur confort avec un gros effort sur la qualité et la température de l'eau. » conclut Gilles Sergent. ■



©doc Tour(s)plus

Cours d'aquabiking

Le Centre aquatique du Lac

Ouvert en 2006 par Tour(s)plus, le CAL c'est 4 000 m² de bâtiments posés sur 20 000 m² de verdure et de plages engazonnées au bord du lac de la Bergonnerie : un bassin extérieur chauffé de 50 m, 3 bassins intérieurs, une rivière-toboggan, un espace détente avec sauna, hammam, rivière à galets... Le personnel du CAL représente aujourd'hui 33 équivalents temps plein.

Témoignage



©doc Tour(s)plus

David Lagache,
Directeur du CAL

« Dès septembre, le CAL proposera notamment un doublement des heures de cours. Depuis février, une quarantaine de séances d'aquafitness dont de nombreuses heures d'aquabiking (vélo dans l'eau) sont mises en place et toujours encadrées par des maîtres-nageurs formés. »

37^{ème} parallèle : *la fabrique se fabrique*

Début 2014, les 10 compagnies permanentes tourangelles réunies sous la bannière du 37^{ème} parallèle s'installeront dans leurs murs aux Grandes Brosses à Mettray, propriété de Tour(s)plus.



© Yves Brault-ville de Tours

Spectacle inaugural... en attendant 2014 !

Le 15 mars, futurs occupants et financeurs (voir encadré) ont symboliquement lancé ce chantier dont les fondations sont déjà visibles.

Dédié au spectacle vivant, le lieu accueillera les Compagnies D, du Coin, C'Koi ce cirk, Le Muscle, Escale, Sous le Pavé, Le Petit Monde, la Saugrenue, Choz Limited, Métalric.

La partie neuve de l'équipement (1 900 m²) se composera d'une grande halle de 650 m², culminant à plus de 12 m permettant la réalisation de constructions artistiques de grande ampleur, d'ateliers, de bureaux, de 2 salles de répétition théâtre musique danse, le

tout dans une structure tout en bois, de haute qualité environnementale (cabinet d'architecture Fauvel).

Dans la partie ancienne réhabilitée, seront installés des ateliers de fabrication (métal, menuiserie, peinture), une costumerie, des espaces de stockage et aussi un studio d'enregistrement musical. L'ensemble sera complété par un chapiteau dédié aux disciplines circassiennes qui pourra accueillir du public. Les dix compagnies d'arts de la rue, qui revendiquent 450 représentations par an, trouveront ici les moyens de créer et de répéter dans de bonnes conditions. Ouvert sur l'extérieur, le lieu se prêtera



© Yves Brault-ville de Tours

à des collaborations avec d'autres compagnies et acteurs culturels pour une production artistique réalisée en direction de tout public. ■

Le coût total des travaux est estimé à 3.5 M €, réparti entre Tour(s)plus (1.51 M€), le Département d'Indre et Loire (1.15 M€) et la Région Centre (840 000 €).

Le tram est en essai... *soyez vigilants!*

Cette phase de tests, sans voyageurs, est nécessaire avant la mise en service du tramway, afin de s'assurer du bon fonctionnement des installations et du matériel roulant (alimentation électrique, gabarit, etc.) Parallèlement à ces essais, les futurs conducteurs du tramway sont formés à sa conduite.

Photos : CitéTram - Cyril Chigot



Photo 2 : la ligne aérienne de contact (alimentation électrique).



Photo 3 : localisation des rames.

Photo 4 : feu tricolore : priorité absolue au tramway.





APPRENONS LE TRAMWAY

SOYEZ VIGILANTS!



La plateforme* du tramway n'est pas un espace de promenade.

Une rame circule à 15-25 km/h en hypercentre et peut aller jusqu'à environ 50 Km/h en zone urbaine moins dense.



Une nouvelle signalétique spécifique à la circulation du tram a été installée : pour votre sécurité, respectez-la !



Arrêt obligatoire

A PIED

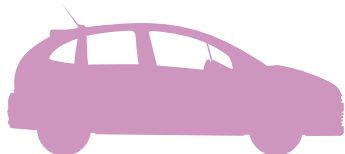


- > En zone piétonne, vérifiez que la plateforme est dégagée avant de la traverser.
- > Hors zone piétonne, traversez uniquement aux endroits prévus à cet effet. Ils sont identifiables par un revêtement particulier.
- > Ne marchez pas sur la plateforme de tramway, utilisez les trottoirs.
- > Ne traversez pas près de la rame en station car un autre Tram peut arriver sans qu'on l'entende.
- > **EVITEZ DE TÉLÉPHONER OU D'ÉCOUTER DE LA MUSIQUE AUX ABORDS DE LA PLATEFORME CAR LE TRAM EST SILENCIEUX !**



Passage d'une voie tram

AU VOLANT



- > Assurez-vous que le passage est libre avant de vous engager.
- > Redoublez de vigilance aux abords de la plateforme.
- > Respectez la signalisation liée au tramway.
- > En tournant, assurez-vous que le Tram ne se trouve pas dans votre angle mort.
- > **PRENEZ CONNAISSANCE DES NOUVEAUX PANNEAUX.**



Feu rouge clignotant piétons

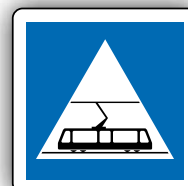
EN 2 ROUES



- > À vélo, profitez des pistes et bandes cyclables qui vous sont dédiées pour circuler en toute sécurité.
- > **ATTENTION AUX RELIEFS CRÉÉS PAR LES RAILS LORSQUE VOUS TRAVERSEZ AUX CARREFOURS.**



Voie réservée au tram



Traversée d'une voie tram

*la plateforme du tramway est la surface plane où sont implantés les rails sur lesquels le tramway circule.





Léonard de Serres

Énergie, *nouvelle compétence d'une agglo en mouvement*

Fin 2012, Tour(s)plus a modifié ses statuts afin de créer une direction de l'Énergie. Une décision majeure qui porte l'ambition de la Communauté d'agglomération de devenir un territoire d'excellence énergétique comme le préconise le Plan Climat Territorial de Tour(s)plus.

Cette prise de compétence est aussi la décision d'une Communauté d'agglomération en mouvement, désireuse d'améliorer la qualité de ses services et de maîtriser ses coûts.

Ainsi Tour(s)plus prendra le 1^{er} janvier 2014 la compétence Transports, aujourd'hui assurée par le SITCAT. À la même date, le périmètre de la communauté d'agglomération sera élargi aux trois communes de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon. En outre, Tour(s)plus s'est doté d'une marque territoriale.

Avec le même souci d'optimiser la qualité de ses services, Tour(s)plus a choisi de mutualiser le service du droit des sols, ce qui encouragera les communes à travailler ensemble à une urbanisation durable.

En 2013, enfin, l'agglo va adopter son Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), feuille de route de l'aménagement de notre territoire pour les années à venir, ainsi que le PDU (Plan de Développement Urbain) qui répondra aux besoins nouveaux de mobilité des habitants de l'agglomération.



Développer toutes les énergies, c'est l'objectif de Tour(s)plus

Mener à bien *la transition énergétique*

En se dotant de la compétence Énergie, Tour(s)plus se donne pour but d'aider les communes de l'agglomération à maîtriser leur facture énergétique, à organiser la transition énergétique dans les bâtiments communaux, à développer la production d'énergies renouvelables et le « verdissement » des réseaux de chaleur.

Les différentes sources d'énergie, leurs coûts financiers et environnementaux pèsent de plus en plus lourd dans les budgets publics. La lecture des factures des dernières années sur une commune comme Tours laisse apparaître qu'entre 2004 et 2008, le prix unitaire des fournitures de fuel a augmenté de 130 %, celui du gaz naturel de 80 %, celui de l'électricité de 40 % !

« Notre feuille de route, pour mener à bien cette transition énergétique, s'inspire du volet territorial du manifeste « Négawatt », mis au point par des experts et praticiens de l'énergie et dont les trois piliers sont la sobriété, l'efficacité, les énergies renouvelables » explique Ivy Mouchel, directeur de l'énergie à Tour(s)plus.

Un schéma directeur intercommunal, va donc être mis en place dans les trois domaines du patrimoine bâti, de la distribution de chaleur et des énergies renouvelables.

Le patrimoine bâti

Dans un premier temps, la direction de l'énergie va déterminer la facture globale de la consommation d'énergie de tous les bâtiments communautaires et communaux du territoire. Pour obtenir ce chiffre global, un « cadastre énergétique » sera établi. Ainsi pour chaque bâtiment, seront rassemblées les données liées à l'énergie (surfaces et volumes chauffés, type et contrat de chauffage, amplitude de fonctionnement, consommations, etc.) afin de déterminer la dépense

réelle. La direction de l'énergie pourra ensuite proposer des stratégies d'intervention et une ingénierie financière : fonds de concours, groupement de commandes...

Entre 2004 et 2008, le prix unitaire des fournitures de fuel a augmenté de 130 %, celui du gaz naturel de 80 %, celui de l'électricité de 40 % !

des acteurs publics sur leur propre patrimoine » précise Ivy Mouchel.

La distribution de chaleur

La distribution de chaleur est un levier important de la transition énergétique. La direction de l'énergie entend donc mettre en œuvre une stratégie de gestion et de distribution de chaleur à l'échelle de l'agglomération. Des initiatives (associant des acteurs privés et publics dont Tour(s)plus) sont déjà lancées dans le domaine du verdissement des réseaux de chaleur, comme la chaudière biomasse Dalkia en construction à Saint-Pierre-des-Corps et qui va chauffer 14 000 logements sociaux à Tours.

« Nous allons porter une étude sur le sujet car « verdier » le réseau de chaleur, le rendre moins cher et moins polluant, c'est un service direct rendu aux citoyens. Il est porteur d'ambitions sociales (baisse de la fiscalité pour les énergies propres) et environnementale

(contribution massive aux objectifs de réduction des émissions de CO₂ inscrites dans le cadre du plan climat).» ajoute Ivy Mouchel. La direction de l'énergie sera associée aux projets urbains comme la Zac des Casernes Chauveau-Beaumont à Tours et va réfléchir à un modèle de chauffage collectif renouvelable pour ce projet et les quartiers voisins.

Produire des énergies renouvelables

La direction de l'énergie a pour rôle d'identifier les gisements, de développer et soutenir la production d'énergies renouvelables : biomasse, photovoltaïque ou encore géothermie « une source d'énergie encore peu exploitée ici » souligne Ivy Mouchel. L'idée est essentiellement de bâtir une stratégie de territorialisation d'un projet de développement des énergies renouvelables quels qu'en

soient les porteurs et de les soutenir. Une réflexion est également engagée sur les moyens de stocker ces énergies renouvelables, notamment en développant la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, son stockage et ses usages ultérieurs. ■

La Chaudière Biomasse Dalkia en construction à Saint-Pierre-des-Corps



© Yves Brault - Ville de Tours

Le service commun

Depuis le 1^{er} avril, la direction de l'énergie propose un « service commun ». Une initiative originale qui lui permet de mettre à disposition de la commune qui le souhaite de l'expertise et une aide opérationnelle pour améliorer la gestion de l'énergie.

« Un certain nombre de communes de l'agglomération n'ont pas les moyens de se doter d'un service énergie. De plus les technologies évoluent vite, il faut des techniciens de bon niveau ne serait-ce que pour lire les contrats » explique Ivy Mouchel. La commune qui adhère (Tours et Tour(s)plus en font partie, les autres communes de plus de 5 000 habitants vont recevoir une proposition) peut ainsi obtenir du service commun :

- le suivi des consommations d'énergie de la commune
- la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique pour les projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments publics ou de quartiers nouveaux
- la gestion des contrats d'exploitation-maintenance en génie climatique, des contrats de fourniture d'énergie, des branchements gaz et électricité
- le suivi des travaux d'économie d'énergie détectés lors du suivi des contrats
- le pilotage des actions de maîtrise de la demande énergétique
- l'instruction des dossiers de subventions énergétiques

L'ALE au service des habitants

Il est important de noter que, si la direction de l'Énergie est chargée de porter une stratégie d'action territoriale qui traite toutes les cibles de l'action publique (citoyens, entreprises, collectivités), l'Agence locale de l'énergie d'Indre et Loire, créée de manière partenariale avec la participation de la Communauté d'agglomération, reste bien la porte d'entrée des citoyens pour

trouver des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser en termes d'amélioration thermique de leur habitation ou pour changer de mode de chauffage. La direction de l'Énergie dans son volet opérationnelle est orientée dans l'appui aux communes (voir encadré "service commun").

Ainsi l'ALE 37 a mis en place avec l'ADEME, un dispositif de Conseil en

énergie partagée qui permet de mettre à disposition les compétences d'un technicien spécialisé en énergie et thermique entre plusieurs communes, afin de les aider à réaliser le bilan énergétique de leur patrimoine bâti, puis de les accompagner pour réduire les consommations. Ce dispositif est opérationnel dans l'agglomération de Druye, Saint-Genouph, Savonnières, Villandry. ■

Témoignage



© doc Tour(s)plus

James Jacquelin, habitant et membre du conseil syndical de Chantepie 1 à Joué-lès-Tours :

« Une réunion organisée par notre syndicat nous a permis de rencontrer un responsable de l'ALE 37 qui nous a orientés vers la thermographie. Réalisée en 2012, elle a permis d'apparaître des déperditions de chaleur importantes par les toits. À la vue des images, les membres de la copropriété ont rapidement voté ces travaux d'isolation. Nous avons déjà réalisé l'isolation des plafonds des couloirs en 2011 et nous voulons encore améliorer notre habitat en isolant les sas d'entrée. »

L'opération « Thermocopro »

Autre exemple, l'opération « Thermocopro » lancée en 2011 par l'ALE-Espace info énergie, une action en direction des copropriétés. Les déperditions énergétiques de la copropriété choisie sont mises en évidence par une caméra thermique afin de sensibiliser les acteurs à la réhabilitation thermique du bâti. Pendant l'hiver 2011-2012, les façades de 16 copropriétés ont été thermographiées sur l'agglomération tourangelle (soit plus de 2 500 logements), une trentaine d'autres devraient l'être en 2013.

Exemple, à Joué-lès-Tours, une copropriété de 25 logements « Chantepie 1 », construite il y a 33 ans en centre-ville vient de réaliser, avec l'aide de l'ALE, l'isolation des rampants en mars et procédera en septembre prochain à des travaux d'isolation des combles perdus. La laine de verre, en place depuis plus de 30 ans est remplacée par de la laine de roche soufflée. 340 m² seront traités.



© doc Tour(s)plus

Isolation des rampants des toits de la copropriété



Les communes de l'agglomération (ici, Notre-Dame-d'Oé) lancent leur plan climat accompagnées par Tour(s)plus

Plan climat : *partager le savoir-faire*

C'est l'action 56 du Plan climat territorial de Tour(s)plus : « proposer aux acteurs du territoire de participer à la dynamique du plan climat en choisissant des actions à leurs mesures ». Cette démarche est désormais engagée auprès de plusieurs communes de l'agglomération.

Six communes : Ballan-Miré, Saint-Cyr-sur-Loire, Notre-Dame-d'Oé, Fondettes, Saint-Etienne-de-Chigny et Saint-Avertin ont décidé d'être accompagnées par Tour(s)plus dans la réalisation d'un plan climat communal.

Afin d'élaborer ces programmes d'actions, dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique, deux bureaux d'études ont été missionnés par Tour(s)Plus pour réaliser un bilan carbone et un audit énergétique des bâtiments publics.

À partir des diagnostics contenus dans ces études, Tour(s)Plus s'est engagé dans un travail de concertation avec chaque commune, afin qu'elles puissent faire ressortir une vingtaine d'actions à engager pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Des fiches actions avec évaluation de leur coût sont en

cours d'élaboration. Un exemple : si une commune, ayant adopté un plan de mobilité, souhaite acquérir des vélos, Tour(s)plus pourra soutenir financièrement l'initiative, notamment par le biais d'un fonds de concours.

Les diagnostics réalisés aident également à changer les habitudes. Ainsi les audits réalisés dans certaines communes, laissent apparaître que les véhicules de service les plus anciens sont ceux qui sont utilisés le plus souvent sur de longues distances. Or ils consomment plus que des véhicules récents. Un simple changement de pratique peut aider à réduire les émissions de CO₂.

Les plans d'actions de ces communes devraient être engagés dans l'année 2013

Pour plus d'informations : www.climat.agglo-tours.fr ■

Pour une conduite *plus verte*

**Depuis 2010, Tour(s)plus forme ses agents à l'éco-conduite et ça marche !
L'agglomération réduit ainsi sa note énergétique en même temps que ses émissions de CO₂**

120 agents de l'agglomération, chauffeurs de poids lourds de plus de 3,5 T ont été formés en trois ans. Le plus souvent chauffeurs de bennes pour la collecte mais aussi de camions hydro cureurs pour l'assainissement, ils ont appris à « conduire autrement » pour consommer et polluer moins.

« Une benne engloûtait en moyenne 95 litres au cent km et la consommation annuelle de carburant coûte à Tour(s)plus près d'un million d'euros ! En formation, l'éco-conduite a permis une réduction de la consommation de 40 %, c'est très intéressant pour la collectivité » souligne Stéphane Taillebois, chargé de mission à la direction du développement durable de Tour(s)plus.

Comment ça marche ?

La formation des agents a été assurée par Mobigreen, une société spécialiste

de l'auto-conduite qui a déjà initié 60 000 postiers.

La demi-journée de formation est divisée en 3 temps et peut s'effectuer aussi sur simulateur.

Le formateur observe, sur route, les habitudes de conduite, relève la consommation et les défauts. Puis, il explique les méthodes efficaces pour maîtriser la consommation de carburant. Enfin l'agent applique ce qu'il a appris. Cette formation apprend à mieux anticiper lorsqu'on conduit, à moins solliciter son véhicule, à ménager les plaquettes de frein ou la boîte de vitesse !

Cet apprentissage est très apprécié par les agents qui conservent les réflexes de l'éco-conduite et de la conduite préventive au volant de leur véhicule personnel.

Une nouvelle session de formation sur route et sur simulateur se déroulera



Le simulateur aide à maîtriser les règles de l'éco-conduite

à la fin de l'année 2013, cette fois sur véhicule léger. Tour(s)plus et 9 communes de l'agglomération ont lancé un nouvel appel d'offres par groupement de commande. Cela permettra de former des agents dans de petites communes. Enfin, comme les années passées, un simulateur de conduite était à la

disposition du public en mairie de Tours lors des Coulisses du développement durable organisées début avril. Car chacun d'entre nous peut apprendre à « conduire plus vert ! » ■



© Agence 4Vents

La Touraine vue du ciel

2013, année du SCoT

Cette année sera celle de l'adoption du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme porte les grandes orientations de l'agglomération tourangelle en matière d'aménagement et de développement durable. Le projet de SCoT a été arrêté en janvier, 40 communes et 4 EPCI*, représentant plus de 355 000 habitants, en ont dessiné les enjeux. Reste à franchir quelques étapes pour une approbation et une mise en œuvre, avant la fin de l'année, d'un document qui va changer la vision du développement du territoire.

C'est un document de 700 pages arrêté par le SMAT, le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle regroupant 40 communes. Ses représentants, élus et présidents d'instances de réflexion, réunis en groupe de suivi, ont travaillé de manière approfondie sur ce projet qui va organiser le territoire à l'horizon 2030.

Pour appuyer cette large réflexion, un projet d'aménagement et de développement durable ou PADD a décliné les objectifs des politiques publiques autour de quatre grandes orientations : nature, logement, déplacements, emploi.

Ainsi le projet invite au respect des grands équilibres naturels, condition de l'attractivité de notre agglomération et propose de développer la ville de manière économe en termes de consommation d'espace. Le document préconise que les nouveaux projets de zone d'habitat devront au moins prévoir entre 15 et 25 logements à l'hectare, selon les centralités. Le projet appelle également à rendre attractifs les modes de déplacements alternatifs au véhicule

individuel ou encore à consolider l'assise économique du territoire.

« Nous vivons sur un territoire à enjeux forts et parfois contradictoires, mais le document est parvenu à définir un projet consensuel pour le développement de notre bassin de vie grâce au comité de pilotage très ouvert qui a permis par de nombreux échanges avec les élus des territoires, techniciens et experts sur les thématiques liées au développement durable de creuser chacun de ces enjeux » souligne Frédéric Tallois, responsable du SCoT au SMAT.

Ce document a été envoyé à toutes les communes composant le SMAT et aux communautés limitrophes (soit 179 communes et 14 EPCI *) ainsi qu'à de nombreuses personnes publiques associées (services de l'État, Région, Conseil général, chambres consulaires, INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) qui ont 3 mois pour donner un avis.

Le document sera alors soumis entre mi-mai et fin juin 2013 à enquête publique avant approbation en septembre 2013.

Le document sera ensuite transmis au Préfet, pour une mise en œuvre dans les deux mois.

Le SCoT sera un document opposable à tous les documents dits « inférieurs » plans locaux d'urbanisme (PLU), plan de déplacements urbains (PDU), programmes locaux d'habitat (PLH). Les communes auront deux ans pour se mettre en compatibilité avec le document approuvé. Des juristes, missionnés par le SMAT vont préparer un guide pratique à destination des élus du territoire afin de mieux expliquer la compatibilité du SCoT avec les textes réglementaires, les orientations, etc.

« Le SCoT est un document stratégique fruit d'une concertation fructueuse, précise Frédéric Tallois. Dépassant les querelles d'opinion et autres clivages il marque les intentions de bien faire plutôt que les dispositions qui obligent à faire ». ■

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

* Pour plus d'informations : scot-agglotours.fr

Qu'est-ce que le SCoT ?

Institué par la loi SRU du 13 décembre 2000, le SCoT est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui traduit les grandes orientations d'un projet d'aménagement et de développement durable, un projet politique de territoire.

Il préconise le développement maîtrisé, équilibré et organisé de l'agglomération à travers une gestion complémentaire de toutes ses fonctions et de toutes ses valeurs : l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, la qualité des paysages, la biodiversité, l'agriculture, les déplacements...

Le périmètre du SCoT de l'agglomération tourangelle est de plus de 800 km² dont 200 km² urbanisés et 600 km² d'espaces naturels et agricoles.

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle, le SMAT regroupe 40 communes et 4 EPCI* (Tour(s) plus, Communauté de communes du Vouvrillon, Communauté de communes de l'Est Tourangeau, Communauté de communes du Val de l'Indre).



Les transports, *bientôt compétence de l'agglo*

Aujourd'hui, la politique des transports est organisée par le SITCAT (Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'Agglomération Tourangelle). Demain, Tour(s)plus devrait devenir l'autorité organisatrice des transports de l'agglo. Une évolution logique.

Le SITCAT organise les transports urbains de 25 communes : les 19 communes de Tour(s)plus ainsi que six autres : Chanceaux-sur-Choisille, La Ville aux Dames, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne et Vouvray, soit un volume de près de 23 millions de voyages en 2012. Ce périmètre s'explique historiquement, il est une survivance de l'organisation antérieure des transports tourangeaux.

En 1975, était en effet créée la SEMITRAT (Société d'Économie Mixte des Transports de l'Agglomération Tourangelle) qui desservait une dizaine de communes, à savoir Tours et les villes limitrophes ainsi que Luynes et Vouvray. D'autres communes s'y ajoutent au fil du temps et lorsque Tour(s)plus est créé en 2000, le

Périmètre des Transports Urbains (PTU), c'est à dire les communes desservies, est plus large que celui de Tour(s)plus. La Communauté d'agglomération délègue donc la compétence transport (obligatoire) à un syndicat mixte, le SITCAT. Or l'agglo s'est agrandie au fil du temps et va encore le faire en 2014 en accueillant les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon. Le périmètre de Tour(s)plus sera presque identique à celui du SITCAT. Tour(s)plus récupérera donc la compétence transports et aura pour mission de définir la politique des transports en commun, d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan de Déplacements Urbains, d'assurer la coordination, l'exploitation et le développement des transports en commun sur son

territoire dont bien-sûr l'exploitation de la première ligne de tramway. Des discussions sont engagées avec les communes du SITCAT situées hors du périmètre de Tour(s)plus. « Dans le même temps que la mise en service du tramway, « redonner » la compétence transport à Tour(s)plus sera plus lisible pour les habitants de l'agglo et plus cohérent pour la collectivité et, il y aura moins de lourdeur administrative. » souligne Arlette Le Noc, la directrice technique du SITCAT.

Rappelons que les ressources du SITCAT proviennent du versement transport acquitté par les établissements publics et privés de plus de 9 salariés. Le taux de ce versement est de 2 % en 2013. ■





Une marque qui exprime le territoire avec justesse, une synthèse entre histoire et modernité, autour des valeurs de créativité, de liberté, d'urbanité et d'esthétisme.

Tours Val de Loire : *une marque à partager*

L'agglomération tourangelle vient de se doter d'une marque territoriale.

Sous la bannière "Tours Val de Loire", tous les acteurs locaux pourront porter l'image de l'agglomération hors de ses « frontières ». L'objectif : renforcer la visibilité du territoire au niveau national et international.

Vous la découvrirez sur des affiches, des publications ou à l'occasion d'événements économiques, culturels ou touristiques. La création de la marque territoriale "Tours Val de Loire" est un des éléments de la réflexion stratégique menée par Tour(s)plus pour renforcer l'attractivité et la notoriété de son territoire. Cette signature partagée permettra de donner plus de cohérence et de visibilité aux actions de promotions menées par les entreprises, les acteurs

touristiques et culturels, les institutions, les villes, l'université et les écoles... L'agglomération de Tours dispose de nombreux atouts pour émerger dans le concert des métropoles régionales. Reconnu pour son patrimoine bâti exceptionnel, sa culture et son art de vivre, porte d'entrée d'un Val de Loire classé au Patrimoine mondial, notre territoire émerge moins sur sa capacité d'innovation, son dynamisme en matière de recherche, ses grands projets urbains...

« La marque territoriale doit aussi refléter le caractère créatif, innovant de nos actions, nous différencier. Nous sommes encore un peu « sous estimés » et devons prendre la parole comme l'ont fait de plus grandes villes, Lyon ou Marseille, déclarer que nous sommes nous aussi dans le peloton de tête ! » explique Valérie Sécheret, directrice du développement économique de Tour(s)plus. Dans le contexte économique actuel et avec la concurrence entre

les territoires qui se joue à l'échelle mondiale, la capacité à se distinguer, à séduire et à être repéré est primordiale. L'agglomération tourangelle va se rendre ainsi plus visible, montrer son dynamisme, son audace. La marque territoriale « parlera » donc tant aux touristes, qu'aux entrepreneurs, acteurs économiques, investisseurs, collectivités, futurs habitants étudiants, créateurs, artistes... ■

Droit des sols, *nouveau service commun*

Afin de mieux organiser ses services et pour une plus grande cohérence de l'action territoriale, Tour(s)plus a décidé la création d'un service commun de gestion des dossiers relevant des autorisations du droit des sols avec les communes qui le souhaitent.

Le nouveau service commun « Autorisation du Droit des Sols » est opérationnel depuis début avril. Sa mission ? instruire, pour le compte des communes membres, les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager), dans le respect des règles définies par les documents d'urbanisme de chaque commune notamment les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme). « Le service mutualisé s'occupe de la gestion et de l'instruction des dossiers

relevant du droit des sols des communes membres. Il est ouvert à toutes les communes de l'agglomération qui en font la demande. Bien-sûr, c'est toujours le maire qui signe les permis, chaque maire est responsable de l'urbanisme sur son territoire » rappelle Gisèle Ratsimbazafy, directrice du service de l'Urbanisme à Tours et directrice du service mutualisé. Les bureaux de ce nouveau service sont situés dans d'anciens locaux de la MACIF, à proximité du siège de Tour(s)plus et à la même adresse : 60 avenue Marcel-Dassault,

dans le quartier des 2 Lions. 11 agents qui travaillent aujourd'hui en mairie de Tours ont migré vers ce nouveau service et un instructeur supplémentaire est en cours de recrutement. Attention, le dépôt des dossiers et leur consultation par le public s'effectuent toujours à la mairie de résidence. Une dizaine de communes de la Communauté d'agglomération a fait connaître son intention d'adhérer au service commun. « Cette mise en commun de l'instruction des autorisations d'urbanisme amène les communes à travailler ensemble,

elle permet d'additionner les compétences et de gagner ainsi une culture commune. Dans le même temps, nous modernisons nos outils pour plus d'efficacité, en utilisant par exemple le même logiciel » précise Gisèle Ratsimbazafy. Ainsi, la commune de Notre-Dame-d'Oé est déjà prête. Son PLU est numérisé, les agents sont formés à utiliser le logiciel commun de gestion des permis. ■



© Fotolia



Thierry Couderc, *Directeur de Keolis Tours*

Le directeur de Keolis Tours est chargé d'intégrer le tramway dans la vie des Tourangeaux.

La force de Thierry Couderc qui a passé quatre ans au poste de directeur général adjoint des transports urbains lyonnais, c'est son humilité : « C'est vrai qu'après m'être occupé de tous les transports en commun d'une ville immense comme Lyon, avoir à gérer l'arrivée du Tramway à Tours peut sembler plus facile ! Et pourtant, ce n'est pas le cas. Chaque histoire nécessite de repartir à zéro, avoir des certitudes serait une erreur ».

Cet homme qui n'a jamais d'insomnies et résiste plutôt bien au stress est arrivé à Tours en 2010 : « De 2010 à 2011, j'ai beaucoup parlé avec les ingénieurs et les techniciens, pour ne négliger aucun détail. Et puis en 2012, on a commencé à vraiment mouiller le maillot, puisqu'avec le personnel de l'encadrement, on a préparé toute l'organisation. C'est à dire la logistique des formations en définissant les bons roulements, pour ceux qui étaient partants pour conduire à la fois le bus et le tramway. Et 2013 est l'année des conducteurs, chez qui on sent un engouement de plus en plus grand pour cette belle machine. Même si certains de nos chauffeurs n'ont pas eu envie de prendre les commandes du nouveau tram (travailler dans une cabine fermée, sans contact avec les gens, ne plaît pas à tout le monde !). Mais toute l'entreprise est très attachée à cette aventure, qui à terme va changer la physionomie de la ville. On va découvrir ou redécouvrir, une cité transformée et embellie ».

Quand on lui demande comment il prépare en amont ce très joli bouleversement, Thierry Couderc n'a pas l'air effrayé une seconde par la montagne de choses à faire, dans les semaines et les mois qui viennent : « On doit sensibiliser les riverains. Un tram pèse 60 tonnes... il lui faut 50 mètres pour freiner, il est donc hors de question de ne pas respecter les feux et de surgir sans prévenir en coupant la voie. On doit s'occuper de la prévention dans les écoles, aller voir les personnes âgées et prévenir les jeunes et les adultes qui marchent avec des écouteurs sur

les oreilles, plus distraits que les autres piétons. Le tram demande une vigilance particulière et tout le monde est concerné. A travers un réseau radio, nous allons gérer les flux et dire à nos conducteurs s'il faut accélérer ou ralentir. Primordial pour la sécurité, en cas de situation perturbée. Nous allons installer des distributeurs de tickets et de quoi recharger son abonnement sur les quais des stations, où nos passagers trouveront des points d'information pour se repérer dans les quartiers. Les points d'intérêts tout proches (piscine, musée etc.) seront signalés. S'il y a des pannes (c'est rare mais ça peut arriver) je vais tout faire pour que les conducteurs puissent parler à nos clients. Car les passagers ne nous en veulent pas, s'ils sont informés très vite. Cette montée en exigence et en gamme, profitera également aux bus, qui auront les moyens d'être plus réactifs avec les voyageurs. Autre changement, début septembre 2013, tous les conducteurs vont porter une nouvelle tenue. Enfin,

pour diffuser les horaires, en plus de l'affichage dans les bus, nous allons créer une application pour l'iPhone, qui sera gratuite. En effet, le stress dû à l'attente est le plus grand souci de nos passagers et il ne faudra pas les décevoir. Aux heures de pointe, on promet un tram toutes les 6 minutes. Aller de Vaucanson à Jean-Monnet, d'un bout à l'autre de la ligne ne durera que 45 minutes, difficile de faire mieux en voiture ».

Thierry Couderc s'est fixé un autre objectif : la

fréquentation. La clientèle doit augmenter de 35 % dans les 3 ou 4 ans. « C'est beaucoup et ça ne sera possible que si l'arrivée du tram, donne envie de prendre aussi le bus. D'où l'idée d'un centre d'appel tout neuf et plus offensif. Des enquêtes ont montré que 40% des gens, ne savent pas qu'ils ont un bus tout près de chez eux, c'est hallucinant. Il faut absolument accrocher des personnes qui jusqu'ici nous ignoraient et surtout les garder. Si les couples avec des enfants et deux voitures, décident de prendre le tram et le bus,

pour aller en ville faire leurs courses, j'aurais vraiment gagné ! Mais c'est jouable.

Le tram qui arrive début septembre est une œuvre d'art, qui va changer la façon de se déplacer. D'ailleurs, pour l'avoir vécu dans d'autres villes, vous verrez que ceux qui râlaient le plus ces dernières années, seront les premiers à se demander pourquoi... on n'a pas pensé au tramway avant ». ■

Votre lieu préféré en Touraine ?

La cathédrale Saint-Gatien et le Musée des Beaux arts, avec son beau cèdre et son petit parc. D'ailleurs, quand mes amis viennent me voir, je les emmène toujours là.

Votre promenade du week-end ?

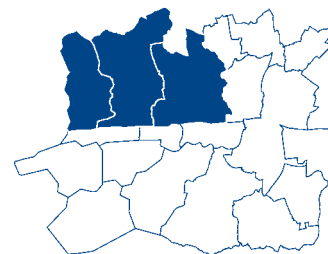
Pour me détendre, je fais souvent une balade d'une heure et demie qui va du quartier des Fontaines à Saint-Avertin. Je marche à mon rythme sans flâner, en profitant tout de même de la beauté des rives du Cher et de l'île Balzac.

Votre petit plaisir tourangeau ?

Comme je suis un passionné d'Histoire, je me suis intéressé au côté royal de Tours. Et aussi au personnage de Saint-Martin qui a été plus porté par les habitants que par l'épiscopat à une époque où on allait soit à Jérusalem... soit à Tours.

Erratum

Une erreur de prénom s'est glissée dans le titre du portrait du précédent numéro. Il fallait lire Hervé Watier et non Henri. Nos excuses au professeur tourangeau.



Fondettes

Zéro pesticide depuis le mois de janvier

Dans le cadre des démarches menées par la municipalité en faveur du développement durable, la ville de Fondettes s'était engagée à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces publics. C'est chose faite depuis le 1^{er} janvier 2013.



Un piège à phéromones contre les chenilles processionnaires du pin

« Les pesticides présentent un impact négatif sur notre environnement et sur notre santé, rappelle Serge Mesko, adjoint au maire chargé des espaces verts. C'est pourquoi nous cherchons depuis plusieurs années à développer des méthodes alternatives au désherbage chimique sans émission de gaz à effet de serre, tels le paillage, le désherbage thermique (dans le respect d'une faible consommation d'énergie fossile) et le

désherbage manuel ». Une suppression totale des pesticides qui a nécessité une analyse fine, puis une réorganisation en concertation avec les services, des investissements ayant accompagné la démarche. Depuis janvier 2013, la ville de Fondettes peut ainsi se féliciter de ne plus utiliser aucun produit phytosanitaire sur l'ensemble de son territoire. Quant à la lutte contre certains ravageurs, l'implantation de quelques auxiliaires dans les serres municipales, telles les chrysopes vertes qui sont des ennemies naturelles des pucerons, s'avère efficace. Les pièges à phéromones permettent pour leur part de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. « Pour une réussite complète de ce passage à « zéro pesticide », le regard des habitants sur la présence de mauvaises herbes doit par ailleurs évoluer, d'autant qu'elles sont inoffensives pour la santé et l'environnement. La municipalité souhaite que les particuliers s'inspirent des actions menées par la ville pour participer dans leurs propres jardins à la préservation de la nature et de notre santé », conclut Serge Mesko.

Saint-Etienne-de-Chigny

À la bonne eau

À Saint Etienne de Chigny on a des arbres et même des très beaux mais on a aussi de l'eau ! La Loire certes, mais aussi la Bresme !



Bien sûr, notre rivière on la partage au sein de l'agglomération avec nos voisins de Luynes, et de Fondettes, mais le bassin versant de la Bresme draine aussi les communes de Pernay et d'Ambillou, et il existe un syndicat intercommunal pour gérer l'entretien de cette rivière.

Pauvre Bresme, depuis les années 50 elle a connu bien des déboires : des pollutions diverses, le recalibrage mécanique agressif de ses berges, des barrages intempestifs et un cours perturbé par des plans d'eau peu respectueux de son écoulement. Cela se traduit par la disparition des écrevisses, la raréfaction de certaines espèces de poissons et en partie aval, un envahissement par les lentilles et autres nénuphars. Mais le législateur veille et aujourd'hui la « directive-cadre loi sur l'eau », l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil général et la Région, nous assignent deux objectifs majeurs : obtenir une eau d'excellente qualité et assurer la continuité écologique du cours d'eau.

La faune et la flore ont retrouvé une bonne diversité depuis 2006 et la mise en place

d'un programme de réhabilitation par le syndicat de la Bresme, complété d'une période de suivi étalée sur 5 ans.

En 2013, le syndicat de la Bresme avec le concours du cabinet d'étude Halage, lance un nouveau programme d'actions sur 5 ans, pour un montant d'environ 940 000 € financé à 80% par les deniers publics (Conseil général et Agence de Bassin), 20% restant à charge des riverains.

Cette action, comme d'autres, s'inscrit dans une autre démarche nationale : la mise en place des « trames vertes et bleues », obligation reprise dans les documents d'urbanisme et de programmation de Tour(s)plus.

Il s'agit d'identifier et de cartographier les réservoirs de biodiversité – cours d'eau, parcs naturels nationaux et régionaux, sites Natura 2000 – et les corridors écologiques qui devront les relier de façon à protéger la mobilité de la faune. Car la fragmentation des espaces naturels constitue la première menace pour la biodiversité. La requalification de la Bresme et de sa vallée s'inscrit donc dans cette logique.

Luynes

Place des Halles et place des Douves : un aménagement nécessaire

Construites au début du XV^e siècle, les Halles de la ville de Luynes, classées Monument historique depuis 1930, abritent traditionnellement le marché qui s'étendait auparavant sur la place des Douves.

Aujourd'hui, pour préserver ce patrimoine exceptionnel, réhabiliter cet espace et permettre d'accueillir de nouveaux exposants sur le marché, les Halles sont au cœur d'un projet d'aménagement urbain.

À gauche, la place des Halles aujourd'hui. À droite, une esquisse du nouvel aménagement. La circulation des piétons, et notamment des personnes à mobilité réduite, est gênée par un stationnement non autorisé à proximité des Halles. Pour répondre à cette

problématique, simplifier les déplacements. En centre-ville et agrandir le marché, la municipalité avec le soutien de Tour(s)plus et du FISAC, a décidé d'aménager la place des Halles et la place des Douves.

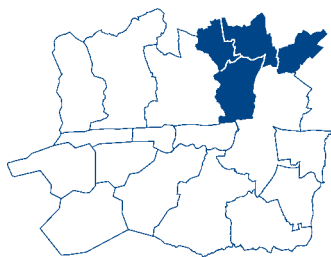
Des matériaux nobles, respectueux du paysage, seront utilisés pour la réfection des sites. Un cheminement doux et sécurisé passant derrière le bar luynois et se prolongeant vers la place des Victoires par la ruelle sans nom, complète ce nouvel aménagement.



Le marché avant / après

Il permettra de valoriser les commerces de Luynes et redonnera à ce lieu de vie sa fonction initiale de marché.

L'aménagement de la place des Halles et de la place des Douves commencera au printemps pour une livraison avant l'été.



Notre-Dame-d'Oé

Inventaire de la biodiversité locale

Dans le cadre de la protection de la « trame verte et bleue » de l'agglomération tourangelles, Tour(s)plus a initié en 2012 une étude de la biodiversité des zones humides oésiennes.

Le diagnostic confié à la SEPANT (Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine) a permis d'identifier des espèces protégées sur les sites du Marais et de la Perrée. Des préconisations ont également été formulées pour une gestion raisonnée de ces espaces. L'étude va s'étendre en 2013 à l'ensemble du territoire communal grâce à des financements de la Région Centre. La population et les associations locales seront associées à cette démarche par des actions de sensibilisation, des ateliers découvertes... Une démarche qui vient prolonger les actions déjà entreprises au sein des centres de loisirs municipaux et les partenariats initiés avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ou le Syndicat des Apiculteurs d'Indre et Loire. Plusieurs randonnées et sorties ont été organisées avec la LPO pour découvrir les multiples espèces d'oiseaux qui résident dans ces secteurs périurbains. Un rucher



communal sera installé en 2013. Avec l'appui de Tour(s)Plus, la politique de protection de la biodiversité est devenue réalité.

Saint-Cyr-sur-Loire

À vélo jusqu'au pôle de loisirs Guy-Drut !

Une nouvelle piste cyclable vient de voir le jour au nord de la commune. Dans un environnement calme et boisé, elle relie le réseau existant de la rue François-Rabelais, dans le quartier du Pot de Fer, à la rue Pierre de Coubertin.



sportif Guy-Drut où l'on trouve l'Escale, le stade d'honneur, le terrain de football Guy Félix, le gymnase communautaire et la nouvelle salle de boule de fort. D'une longueur de 588 m, la piste a largement été paysagée et respecte

une pente maximale de 5% pour une pratique familiale aisée. Des fourreaux ont été passés afin de prévoir un éclairage adéquat dans un avenir proche. Ces travaux, qui se sont achevés à la fin du mois de mars, ont été réalisés par l'entreprise Colas Centre Ouest pour le compte de la communauté d'agglomération Tour(s)plus qui a financé le chantier à hauteur de 80 000 € TTC (hors espaces verts).

Soucieuse d'offrir à chacun, piéton, automobiliste, cycliste, des conditions idéales pour circuler en ville, la municipalité a à cœur de mener une politique ambitieuse en matière d'aménagements urbains. Privilégier les circulations douces et sécuriser les accès aux équipements scolaires, sportifs et culturels en sont deux des axes majeurs.

C'est dans cet esprit qu'un nouvel aménagement offre dorénavant aux cyclistes un accès sécurisé, à partir du quartier central des Fosses Boissées, au site du complexe

La Membrolle-sur-Choisille

Fred Chabot expose ses sculptures

Du 23 mars au 23 avril l'artiste tourangeau confie sept de ses sculptures à la municipalité.

La place de l'Europe est habitée par deux musiciens imposants et muets. Non loin d'eux, pacifique, un rhinocéros assiste à ce concert silencieux.

À l'entrée de l'hôtel de ville, une silhouette masculine à la fois majestueuse et svelte vous accueille, l'épée à la main. D'autres silhouettes féminines et mystérieuses trouvent refuge dans les salles du rez-de-chaussée.

Riches d'une expérience acquise dans l'industrie métallurgique, Fred Chabot utilise ses compétences pour créer des œuvres aux formes humaines ou animales en métal soudé.

Forgeant tour à tour des silhouettes lascives ou empreintes de vigueur, il fait du corps humain la figure de proue de son œuvre. Tissant de fines tiges d'acier, il fait s'enchevêtrer des lamelles de tôle aux reflets cuivrés. En affinant les courbes, il suscite légèreté et transparence, s'opposant à la rigidité et à la puissance de la matière. L'artiste tente ainsi d'évoquer le



déséquilibre pour donner du mouvement à ses sculptures.

Si vous lui demandez comment il s'envise lui-même, Fred Chabot vous répond : « Sculpteur ? Artiste métallurgique, tronçonneur de ferraille, soudeur de boulons ou tordeur de tôle, c'est sûrement une mixture de l'ensemble ».

Place de l'Europe et dans les locaux de l'Hôtel de Ville

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Entrée libre

Mettray

La commune récompensée pour son fleurissement

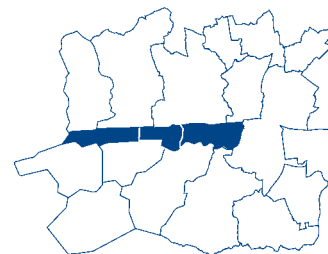
C'est dans l'hémicycle du Conseil régional que Martine Salmon, conseillère régionale en charge du fleurissement accompagnée de Roland Marie Marceron, président l'association régionale de fleurissement, a remis à Philippe Clénot, Maire de Mettray, le Prix régional de la mise en valeur de l'espace communal rural.



déroulée le 6 février au moulin Maillet en présence de Martine Salmon, conseillère régionale, Joël Ageorges, conseiller général du canton, Jean-Michel Porcher, de la Société d'horticulture de Touraine et membre de l'ARF, divers élus et employés communaux. Martine Salmon, qui semble fortement apprécier le cadre de ce « poumon vert de l'agglomération » ne manque pas d'éloges : « Le travail que vous avez fait est considérable. À chaque endroit, c'est un régal pour l'œil. Vous avez su concilier le végétal, le minéral et le métal. Sans aucun doute, vous avez fait un très grand pas pour aller plus loin. » Philippe Clénot et son équipe visent maintenant l'obtention du prix des « villes et villages fleuris » en 2013 !

Philippe Clénot se réjouit de cette distinction qui « met en lumière le travail de tous et la volonté municipale d'améliorer le cadre de vie des Mettrayens. A chaque saison, nos jardiniers rivalisent d'imagination dans les compositions florales qui viennent embellir les parterres mais aussi les espaces naturels et les nombreuses jardinières disposées aux quatre coins de la commune ».

La pose symbolique d'un panneau s'est



Saint-Genouph



La salle des sports pousse les murs !

L'ensemble, constitué d'un gymnase, de deux salles de réunion équipées pour la projection ainsi que de sanitaires hommes et femmes a été construit il y a quatre ans avec le concours de Tour(s)plus. Son extension est en cours.

Compte tenu de l'importante utilisation des installations (grand nombre d'associations sportives sur notre commune), le besoin d'agrandissement s'est très vite fait sentir. C'est ainsi que, toujours avec l'aide de Tour(s)Plus, une extension est en cours de réalisation. Aux bâtiments existants s'adjoignent, désormais, d'autres salles : espace d'accueil, salle de réunion revue et agrandie (environ 54 m²), nouveaux sanitaires, espace arbitre et salle de convivialité, le tout s'étalant sur une surface utile d'environ 245 m². L'implantation de ce complexe sportif avait, en son temps, permis l'installation, sur son toit, de cellules

photovoltaïques apportant à notre cité un complément substantiel de production énergétique. Soucieuse de parvenir à une indépendance énergétique optimale, la commune s'intéresse désormais à la toiture de cette extension : la pose d'une nouvelle série de panneaux solaires permettrait, si elle était acceptée, d'augmenter encore la capacité de production électrique. Rajoutées aux cellules déjà posées sur l'école maternelle et en attente de celles qui doivent l'être sur la toiture de la salle polyvalente, la production d'électricité devrait pratiquement égaler la consommation des bâtiments communaux.

La Riche

L'habitat du futur, déjà dans notre commune

Economique et écologique, le lotissement les Quais fleuris (rue Saint-Exupéry) respecte les principes bioclimatiques : ouverture au sud et pare soleils, structure mixte bois et béton, isolation par l'extérieur, pompe à chaleur air/eau pour le chauffage, un système de ventilation double flux, production d'eau chaude sanitaire solaire...



© Franck Sémard - Cabinet Quarante6

Vingt habitations qui respectent ces principes, et encore mieux, neuf de ces logements sont des bâtiments à énergie positive (BEPOS) !

Ces logements sont dotés de panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité revendue à EDF. La facture énergétique des occupants est réduite, en moyenne ils paient 137€ par an (hors photovoltaïque) contre 340€ pour une maison neuve ou 530€ en moyenne pour des logements du parc social (à surface identique).

Le promoteur, ICF Atlantique et les architectes lariochois du cabinet Quarante6 ont ainsi prouvé qu'il était possible de développer des logements

à énergie positive dans le parc social. L'éco-habitat devient une réalité pour tous.

Le financement :

Coût global : 3,9 millions €

Financés par le CDC, Dexia et 1,5 M€ de fonds propre et des subventions du PEEC SNCF, Tour(s)Plus, la Région Centre, l'Ademe et le Département

Berthenay

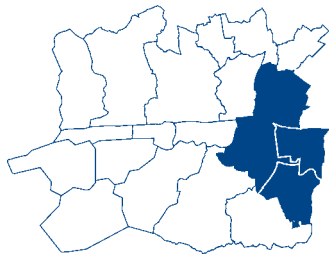
Raconte-moi une histoire

Le 19 novembre est la journée nationale des assistantes maternelles, dont le thème cette année était « l'enfant et le livre ».

À cette occasion, le relais assistantes maternelles intercommunal itinérant a été le lieu de rencontre entre les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent et Sarah, animatrice de l'association « le moulin à paroles ». Celle-ci se déplace avec des valises pleines de livres de place en place. Elle est venue à Berthenay le mercredi 21 novembre rencontrer les enfants et leur

assistante maternelle pour une animation autour du livre, histoires racontées, histoires chantées, histoires mimées... Ce moment a été riche de découvertes, d'écoute de belles histoires, d'émotions, de rire et de bravos... encore ! À voir la mine réjouie des petits et des adultes après ces animations pleines de surprises, on en redemande...





Tours

Journée verte biodiversifiée

Dimanche 28 avril, la Ville de Tours organise sa « Journée verte » au Jardin Botanique de 11h à 18h30 et a invité de très nombreuses associations mettant l'accent sur la biodiversité existante en ville.



doc.Tour(s)plus

Journée verte au Botanique

Et elles vous la feront découvrir et... goûter. Les Amis des Abeilles expliqueront en quoi la diversité de l'environnement végétal urbain permet à ces insectes essentiels de composer un miel très différent de celui des campagnes. Côté jardin, les fleurs sont aussi goûteuses, comme celles préparées par l'association A fleur de goût. Côté ciel, les hirondelles ou les martinets qui animent certains quartiers méritent attention et les jardiniers présents, aux côtés de la Ligue de protection des oiseaux, expliqueront comment fabriquer pour eux des refuges et où les installer.

À vos pieds cette fois fourmillent des arthropodes très discrets et Les Petits Débrouillards vous fourniront les plans d'« hôtels à insectes » à construire vous-mêmes ; La Canopée enchantée vous fera prendre de la hauteur et portera votre regard sur les paysages depuis la cime des arbres, « niches écologiques » pour les élagueurs et amateurs du jour. De retour sur terre, la terre de vos jardins sera analysée avec Savoir & Paysages et au détour de bien d'autres ateliers, votre point de vue sur une nature équilibrante et citadine sera enrichi.

Saint-Avertin



Riding Park : sur des roulettes

Du 31 mai au 2 juin aura lieu la sixième édition du festival de sports extrêmes Riding Park. Porté par l'association Komavan, le rendez-vous met en selle l'ensemble des services de la commune, au cœur et autour de l'événement.

Riding Park, ce n'est rien de moins que la plus importante manifestation de la Région Centre dédiée aux sports extrêmes, et plus précisément aux sports de glisse terrestres. En 2012, ce rendez-vous accueillait plus de 2 500 personnes bravant la pluie. Les objectifs de Komavan, l'association porteuse du projet, sont simples : fédérer (donner l'opportunité aux passionnés de se retrouver, de faire connaissance, de se mesurer les uns aux autres...), initier et développer la pratique des sports extrêmes à Saint-Avertin.

Cette année, Riding Park alternera encore compétitions, démonstrations et initiations mais aussi concerts reggae, le tout accessible gratuitement.

Une ronde roller est organisée le vendredi sur un parcours en circuit fermé à travers les rues de Saint-Avertin. Des graffeurs tourangeaux mettront leur talent à la disposition des visiteurs ; un parquet de 30m² sera installé pour pratiquer la capoeira et le hip-hop (démonstrations et initiations) ; deux câbles de slacking (câble de funambule) permettront de tester son sens de l'équilibre ; un tapis de skimboard (mélange de surf et de skateboard) permettra aux amoureux de l'eau de s'imaginer déjà en bord de mer. Il y aura également du trampoline, des initiations skate et rollers, du finger-skate...

**Riding Park (du 31 mai au 2 juin)
Skate-park de la Bellerie
Accès libre & gratuit**

Saint-Pierre-des-Corps

Énergies et transports autour du Magasin général

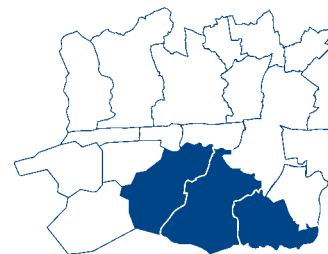
Socofer s'installe, Dalkia construit : autour du vieux Magasin général et de ses toits en sheds par lesquels coule la lumière, on souhaite implanter des entreprises dans les secteurs des énergies et du transport ferré. Il faut garder de l'emploi industriel dans l'agglomération.

Socofer, constructeur d'engins pour la maintenance des voies et du matériel ferroviaire, s'est installé en mars avenue Yves-Farges dans une usine flambant neuve en face de l'historique Magasin général des cheminots. « Les petits embranchements ferrés comme le nôtre ne vont plus être desservis sur Tours où nous étions, explique Bertrand Halle, directeur de Socofer. À Saint-Pierre, nous sommes en pleine gare. » Les voies ferrées sont capitales pour l'activité de l'entreprise qui emploie une centaine de salariés. Juste en face, Dalkia construit une centrale biomasse (bois) de cogénération

(production de chaleur et d'électricité) qui chauffera 13 400 logements à Tours dès l'automne. Sept salariés y travailleront. Saint-Pierre a acheté à la SNCF neuf des quinze hectares qui s'étendent autour du grand paquebot de 32 500 m², porteur de la mémoire cheminote et industrielle, et dont la silhouette et les espaces excitent l'imaginaire. L'installation de ces deux nouvelles unités concrétise la volonté politique de faire revivre le site avec des activités de production, recherche, création, autour des énergies et du transport.



Socofer (à gauche) et Dalkia (à droite) s'installent sur le site du Magasin général



Chambray-lès-Tours

La nouvelle école municipale de musique a ouvert ses portes

Ouverte en mars, la nouvelle école de musique fait partie désormais du pôle culturel de la ville qui réunit sur un seul site la médiathèque, l'école municipale de musique et le service culturel.



L'école municipale de musique rue Alexandra David- Néel

Le nouveau bâtiment regroupe l'école de musique et le service culturel. Un parc écologique, un espace de stationnement pour 30 véhicules légers et 10 vélos, une dépose-minute, une aire de desserte et de stationnement pour un car ont également été aménagés. L'architecte tourangeau Bertrand Penneron a privilégié l'adéquation entre la médiathèque et l'école municipale de musique, avec une continuité physique, complétée d'une voie semi piétonne qui favorise la circulation des piétons et des vélos entre les deux bâtiments. Le nouvel équipement centralise l'ensemble des activités d'enseigne-

ment musical et de pratique musicale (percussions et concerts). L'école municipale de musique de Chambray, c'est 300 élèves inscrits, 23 professeurs spécialisés qui dispensent une formation comprenant trois disciplines : la formation instrumentale, musicale et la pratique collective et aussi un orchestre à cordes de 30 musiciens et une harmonie municipale de 41 musiciens. L'école organise chaque année le festival de cuivres, le concours national de Saxhorn, Euphonium et Tuba et les concerts de la Sainte-Cécile. Des concerts qui touchent un large public dans l'agglomération tourangelle.

Joué lès Tours

Week-end Vert au Parc de la Rabière

Le Week-end Vert offre chaque année l'opportunité de passer du bon temps en famille, tout en prenant connaissance des techniques et innovations permettant de préserver l'environnement.



Des animations et des spectacles autour de la nature et du développement durable seront proposés les samedi 20 et dimanche 21 avril.

Les samedi 20 et dimanche 21 avril, une soixantaine de stands seront installés au Parc de la Rabière à Joué lès Tours, derrière la Maison communautaire de l'Environnement. Les serres municipales ouvriront également leurs portes au public, l'occasion de bénéficier des précieux conseils des agents des espaces verts et d'évoquer avec eux les méthodes de protection biologique bien utiles au quotidien. Professionnels et associations présenteront leurs activités liées à la nature et à l'écocitoyenneté. Grâce à des ateliers interactifs et ludiques, les enfants pourront exprimer toute leur créativité en se faisant plaisir. Différentes expositions photographiques proposeront aux promeneurs de se plonger dans le monde des insectes, de

suivre les couleurs des saisons ou encore de devenir incollables sur l'apiculture. Moment de détente, le Week-end Vert est un temps privilégié pour sensibiliser le grand public aux enjeux écologiques déterminants pour les générations futures. Le rassemblement, en un même lieu, de producteurs de végétaux et de gourmandises, de négociants en matériaux durables, de conseillers en énergies renouvelables et d'associations engagées pour l'écologie est une aubaine pour tous. Cerise sur le gâteau, des spectacles, fixes ou en déambulation, avec pour toile de fond le développement durable, invitent au rire et à la poésie. Animations gratuites. **Plus d'info sur www.ville-jouelestours.fr**

Ballan-Miré

Plan Local d'Urbanisme : devoir accompli !

Le 19 octobre dernier, le conseil municipal a approuvé son Plan Local d'Urbanisme après quatre années de travail au cours desquelles les élus ont réfléchi au visage futur de la commune et à son évolution dans un schéma d'ensemble cohérent et respectueux de l'identité ballanaise.

À son arrivée en 2008, la nouvelle municipalité a posé et partagé avec les Ballanais un diagnostic sur la situation urbaine de la commune : par le passé, l'urbanisation s'était accélérée avec l'arrivée de nouveaux lotissements mais sans mise à niveau suffisante des équipements, des services publics et des transports. Dès lors, trois promesses avaient été faites aux Ballanais : faire " une pause " nécessaire dans les grands projets immobiliers municipaux, envisager les infrastructures manquantes et mener une réflexion approfondie sur le visage que l'on souhaite collectivement donner à Ballan-Miré dans les 10-15 ans à venir.

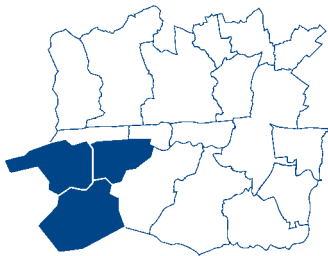
Aujourd'hui, le PLU apporte trois garanties essentielles à l'évolution de la commune : Les limites de la ville sont fixées et cela met fin à l'étalement urbain tout en préservant durablement la griffe rurale (145 hectares redonnés à l'agriculture) ; la ville pourra accueillir de nouveaux habitants, pour assurer l'équilibre des générations, grâce à un projet autour de la gare qui pourra à terme accueillir 300 logements neufs. De plus, la taille minimale des parcelles est réduite de manière à développer judicieusement des zones déjà urbanisées. La ville sera animée et cela passe par la dynamisation du centre-ville avec un soutien

de la vie commerciale, artisanale et aussi industrielle au sein des zones d'activités. Le plan enclenché « un centre-ville pour tous » optimise déjà les déplacements au cœur de la ville. Le PLU prévoit également une offre pertinente en terme de transport qui doit permettre de nouvelles possibilités de déplacement avec le futur tramway. Enfin, de nouveaux équipements (le centre social reconstruit, l'espace culturel, le complexe sportif dédié aux sports de raquettes) viendront compléter l'offre de structures collectives. « Nous sommes ressortis de ces années de travail et de débat sur le PLU avec des lignes directrices claires et



Centre-ville de Ballan-Miré

une vision de notre avenir. Un résultat qui n'aurait pas été possible sans l'implication des citoyens qui, à travers les réunions de concertation ou les travaux du Conseil consultatif, ont participé à ce bel exercice démocratique de maîtrise collective du sol, qui nous offre le socle pour aller de l'avant ! » conclut Laurent Baumel, député-maire de Ballan-Miré.



Druye

Le lavoir du bourg va renaître

L'identité de chaque village est très importante pour nos communes rurales. Il existait à Druye un lavoir qui, au fil du temps, s'est détérioré à tel point que pour des raisons de sécurité, son ossature a été supprimée il y a une quarantaine d'années. Le lavoir va être reconstruit à l'identique.



Dans les têtes des Druyens, c'est une partie de l'histoire de la commune qui a disparu. Noël Deblaise, adjoint en charge de la communication, a proposé au conseil municipal de reconstruire à l'identique ce lavoir avec la participation des apprentis du BTP Centre de Formation en Apprentissage 37 de Saint-Pierre-des-Corps sur les vestiges de soutènement de l'ancien. La demande a été faite auprès de Valérie Lisi, directrice du CFA, qui a tout de suite accepté le projet puisqu'il entrait dans la progression pédagogique du métier et qu'il permettait en même temps de participer à la rénovation du patrimoine de la commune. Les matériaux de l'ossature bois ont été fournis par la commune. Aujourd'hui les apprentis de première année Charpente, aidés de leur

professeur monsieur Fie, travaillent en salle sur la conception afin de réaliser l'épure (plan au 10^e). L'épure terminée, ils passeront à la réalisation et plus tard, vers la fin du printemps, l'ossature sera érigée sur le site, par leurs soins.



Villandry

Un cadre de vie partagé

Chercheurs et paysagistes des écoles du paysage d'Angers, de Bordeaux et de Versailles se sont rapprochés de l'équipe municipale pour mettre en place un projet participatif d'aménagement et de gestion du territoire communal qui s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « Paysage et Développement Durable » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.



La démarche participative mise en place à Villandry par l'équipe de chercheurs-aménageurs est une expérience pilote qui vise à expérimenter les dispositifs de participation et à améliorer la formation des futurs aménageurs qui sauront impliquer la population dans les projets qu'ils conduiront. Pourquoi Villandry ? Commune typiquement ligérienne, Villandry présente une dualité : paysage remarquable (le château) et paysage cadre de vie. Sa situation en limite du Parc Naturel Régional et en limite de l'agglomération tourangelles constitue un double enjeu de gestion et d'aménagement qui doit intégrer la perpétuelle transformation de notre territoire liée à la

migration périurbaine, aux évolutions des modes de vie, aux attentes des citoyens. L'objectif de la participation citoyenne est que chacun se reconnaisse dans les aménagements futurs. La démarche associe habitants, élus et experts à la conception du projet. Elle a pour finalité de faire émerger une vision partagée du cadre de vie, de déterminer des orientations générales puis des actions à engager pour répondre aux enjeux de gestion du territoire. Pour vous informer sur le projet et suivre ses évolutions : rendez-vous sur le site www.villandrypaysage.fr

Savonnières

Prêts pour un bol d'air ?

Depuis de nombreuses années déjà, la commune de Savonnières organise deux randonnées par an, la randonnée de printemps et celle d'automne. La prochaine a lieu le 28 avril.

Ces randonnées s'adressent à tous les marcheurs et vététistes, qu'ils soient débutants ou confirmés. Les circuits proposés changent chaque année pour permettre aux participants de découvrir tous les aspects du paysage saponarien : des bords du Cher avec la piste cyclable de la Loire à vélo au plateau qui offre de magnifiques vues sur les vallées du Cher et de la Loire. De petites incursions

sur les territoires voisins de Villandry, Berthenay, Druye ou encore Ballan-Miré sont possibles.

Deux circuits sont proposés aux marcheurs, dont un plus court adapté aux familles avec de jeunes enfants, et un circuit d'une trentaine de kilomètres aux vététistes. Des plans sont distribués au départ. Et après l'effort le réconfort : un verre de l'amitié attend les participants à leur retour.

Quand ? Dimanche 28 avril à 9h30.

Où ? Place des Charmilles (près du camping de la Confluence en bord du Cher).





les numéros utiles

pour bien vivre dans l'agglo

Retrouvez toutes les informations sur www.agglo-tours.fr ou en nous écrivant à lemag@agglo-tours.fr



DÉCHETS

- **Obtenir des informations**
sur le tri, les jours de collecte...
Tél. 02 47 80 12 12
- **S'équiper, échanger ou faire réparer un bac à déchets**
Tél. 02 47 78 13 02
- **Se rendre en déchèterie**
Horaires et localisation au 02 47 80 12 12
- **Se débarrasser d'un " encombrant "**
Prendre RV au 02 47 80 12 12 (sauf Joué les Tours, Saint-Avertin et Chambray-lès-Tours : prendre RV au 02 47 78 13 00)



RECYCLAGE

- **Obtenir un composteur individuel à déchets**
Tél. 02 47 78 13 02
- **Visiter le centre de tri intercommunal**
Réservé aux écoles - Tél. 02 47 80 12 09



ASSAINISSEMENT

- **Se raccorder au réseau d'épuration**
(collectif ou individuel)
Tél. 02 47 80 11 00
- **Visiter la station d'épuration de La Grange David**
Réservé aux écoles
Tél. 02 47 37 40 10
visite-step@agglo-tours.fr



MAISON COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT

- **S'informer et voir des expositions sur le développement durable, participer à des ateliers avec la Maison communautaire de l'Environnement**
6 rue de Verdun
(entrée du parc de la Rabière)
37300 Joué les Tours
Tél. 02 47 73 80 43



TRANSPORTS

- **Prendre le bus**
FIL BLEU - 7h30 - 19h (10h - 17h le samedi)
Tél. 02 47 66 70 70 - www.filbleu.fr
- **La Maison du Tramway**
21 rue Charles Gille - 37000 Tours
10h 19h du mardi au samedi
www.tram-tours.fr
- **Point Infos Tram**
Maison de l'Environnement
6 rue de Verdun - 37300 Joué les Tours
- **Point Infos Tram**
Médiathèque François-Mitterrand
2, esplanade François-Mitterrand
37100 Tours - Tél. 02 47 54 30 42



TRANSPORTS

- **Louer 1 Velociti**
Service de location longue durée
Tél. 02 47 66 70 70 - www.velociti.fr



TRANSPORTS

- **Prendre l'avion**
Vols réguliers vers Londres, Porto, la Corse et d'autres destinations sur
www.tours.aeroport.fr - Tél. 02 47 49 37 00



TOURISME

- **Office de tourisme de Tours Val de Loire**
78 rue Bernard Palissy - 37042 Tours Cedex
Tél. 02 47 70 37 37 - info@tours-tourisme.fr
Ouvert tous les jours sauf 1^{er} janv et 25 déc.
- **Point Infos tourisme de Luynes**
9 rue Alfred-Baugé - 37230 Luynes
Tél. 02 47 55 77 14
www.tourisme-valdeluynes.com
Ouvert de mai à septembre
- **Point info tourisme de Villandry**
« Le Potager » - 37510 Villandry
Tél. 02 47 50 12 66
www.villandry-tourisme.com
Ouvert du lundi au samedi du 1^{er} fév. au 30 mars et du 1^{er} au 30 nov.
Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 30 sept.



LOISIRS

- **Faire une partie au Golf de La Gloriette**
50 route de Savonnières, à Tours
Tél. 02 47 53 95 24
Ouvert tous les jours



PISCINES

- **Se détendre au Centre aquatique du Lac**
275 avenue de Grammont, à Tours
Tél. 02 47 80 78 10
Ouvert tous les jours
- **Carré d'ô Centre Aquatique Communautaire**
Avenue du Prieuré, à La Riche
Tél. 02 47 35 56 20
- **Piscine du Mortier**
2 rue de la Bassée, à Tours



CULTURE

- **Le Temps Machine : Scène de musiques actuelles de Tour(s)plus**
Parvis Miles Davis
45-49 rue des Martyrs
37300 Joué les Tours
Tél. 02 47 48 90 60
<http://letempsmachine.com>
Ouvert du mardi au samedi
Concerts à 20h30.



LOGEMENT

- **Projet Habitat +**
Renseignements : PACT d'Indre et Loire
303 rue Giraudeau
BP 75 825
37058 Tours Cedex
Tél. 02 47 36 25 50
www.pact37.fr



ÉNERGIE

- **Faire des économies d'énergie**
Conseils personnalisés neutres et gratuits.
(logements, chauffage, transports, etc.)
Espace INFO ÉNERGIE - ALE37
62, rue Marceau, à Tours
Tél. 02 47 60 90 70 - www.ale37.org



HÔTEL COMMUNAUTAIRE

- **Se rendre au siège de Tour(s)plus**
60 avenue Marcel Dassault, à Tours
(quartier des 2 Lions) - Ligne de bus n°1
Tél. 02 47 80 11 11
- **Implanter son entreprise dans l'agglomération**
Direction du Développement économique de Tour(s)plus
Tél. 02 47 80 33 00



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S)PLUS

- **www.agglo-tours.fr**
communication@agglo-tours.fr
Tél. 02 47 80 11 11 - Fax : 02 47 80 11 60
60, avenue Marcel Dassault
BP 651
37206 TOURS Cedex 3



TOURS MÉTROPOLÉ NUMÉRIQUE

- **www.tours-metropole-numerique.fr**
Contact@tours-metropole-numerique.fr
Tél. 02 47 78 42 41
L'aménageur numérique de l'agglomération
12 rue Dora Maar
37100 Tours

C'EST LE PRINTEMPS !

METTEZ-VOUS AU VERT

**Inscription
simplifiée**

15 € (au lieu de 40 €)

**50 € d'avance
sur consommation
(au lieu de 150 €)**



Autociti

Une auto à dispo illico !

www.autociti.coop

Un partenariat :

sitcat

France-Autopartage

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Tour(s)plus

Des voitures en libre-service pour 1 heure, 1 jour, 1 week-end

Disponibles 24h/24 et 7 jours/7

6 stations au centre de Tours

Un abonnement et une facturation à l'heure et au kilomètre

(à partir de 8 €/mois, 2,50 € l'heure et 0,35 € le km)